

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 20 novembre 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°253 ■

MINISTÈRE DU
COMMERCE
**Un nouveau DG
pour le commerce
extérieur**

P 16

LOGEMENT

25 milliards de dollars consacrés en trois ans

L'Algérie accorde une grande importance pour le secteur de l'habitat. Des budgets conséquents sont accordés par l'Etat pour la subvention et la réalisation de logements. En effet, durant les trois dernières années (2020, 2021 et 2023), plus de 25 milliards de dollars ont été consacrés pour la réalisation et livraison de 1,25 million de logements. P 5



COMMERCE EXTÉRIEUR DE MARCHANDISES AU 1^{er} SEMESTRE 2023

Baisse de près de 17% des prix à l'exportation en DA

Au cours du 1^{er} semestre 2023, les prix à l'exportation de marchandises en DA connaissent une baisse de 16,9% par rapport au 1^{er} semestre 2022 et les prix à l'importation de marchandises enregistrent de leur côté une diminution de 7,7% durant la même période, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans une nouvelle Note.

P 2

LA 6^e ÉDITION DU "TEXTSTYLE EXPO" S'OUVRE À ALGER

165 exposants au rendez-vous



La 6^{ème} édition du salon International du Textile, Habillement, Cuir et Equipements « TEXTSTYLE EXPO » a ouvert ses portes hier à Alger (la Safex). Ce rendez-vous économique qui se poursuivra jusqu'à mardi 21 Novembre 2023, a été marqué par la participation de 165 exposants de plusieurs pays.

P 3

APRÈS LA CHUTE DES PRIX DE 20 % DEPUIS FIN SEPTEMBRE **L'OPEP+ envisage de réduire encore la production de pétrole**

Le prix du pétrole est tombé à environ 80,6 dollars le baril de Brent, par rapport au plus haut niveau de 2023 enregistré en septembre, proche de 98 dollars. Les inquiétudes concernant la demande et un excédent potentiel l'année prochaine ont exercé une pression sur les prix, malgré le soutien des réductions de l'OPEP+ et le conflit au Moyen-Orient.

P 4

GHARDAÏA

**Plus de 16.000 hectares
consacrés aux cultures
stratégiques P 6**

SON DISCOURS A REDONNÉ DE L'ESPOIR AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

**Les décisions
de Tebboune saluées
par le CREA P 3**

ATTRIBUTION DU FONCIER INDUSTRIEL

**Les explications
du ministre de
l'industrie P 5**

APN

Report de la séance de vote de trois textes de loi à lundi

L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé de reporter à lundi, sa séance plénière prévue dimanche et consacrée au vote de trois textes de loi, indique un communiqué de la Chambre basse du parlement. Il s'agit du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique, du projet de loi sur l'activité audiovisuelle, outre l'adoption de la disposition, objet de désaccord, dans le texte de loi relatif aux forêts et au patrimoine forestier, ajoute la même source. La séance débutera lundi à 09h00, conclut le communiqué.

INCENDIE D'UN CAMION À ORAN Le neuvième passager succombe à ses blessures

Le bilan de l'incendie d'un camion survenu, lundi dernier dans la commune d'El-Braya (Oran), s'est encore alourdi avec le décès dimanche du neuvième passager, a-t-on appris auprès de l'hôpital des grands brûlés « Ouahrani Fethi Mustapha » d'Oran. Cet établissement hospitalier avait reçu, le 13 novembre en cours, quatre personnes grièvement brûlées, suite à l'incendie d'un camion transportant neuf personnes, dont cinq sont morts carbonisées sur place. « Deux des quatre blessés sont décédés le même jour de l'accident, juste après leur admission à l'hôpital, et le troisième est décédé vendredi. Le quatrième blessé est décédé, dimanche, après plusieurs jours en réanimation », a précisé la chargée de communication du même établissement, Djamilia Boutaleb. Pour rappel, un petit camion transportant des ouvriers avait pris le feu, le 13 novembre en cours, sur la route reliant les communes d'El Braya et Oued Tlalat. Les services de la Gendarmerie nationale de Oued Tlalat ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident et poursuivre les responsables devant la justice, a indiqué un communiqué du Parquet général près la Cour d'Oran.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE MARCHANDISES AU 1^{er} SEMESTRE 2023

Baisse de près de 17% des prix à l'exportation en DA

Au cours du 1^{er} semestre 2023, les prix à l'exportation de marchandises en DA connaissent une baisse de 16,9% par rapport au 1^{er} semestre 2022 et les prix à l'importation de marchandises enregistrent de leur côté une diminution de 7,7% durant la même période, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans une nouvelle Note.

Par Zahir R

Cette tendance à la baisse des prix et particulièrement pour les exportations s'explique par les diminutions des prix des hydrocarbures de 16,1 % au 1^{er} semestre 2023 par rapport au 1^{er} semestre 2022 mais aussi par une baisse au niveau des prix des produits hors hydrocarbures de 23,2% sur la même période, indique la même source. Les prix à l'importation ont connu de leur côté une diminution de 7,7% au 1^{er} semestre 2023 par rapport au 1^{er} semestre 2022. Les évolutions de prix à l'exportation et à l'importation de marchandises, permettent de conclure que les exportations enregistrent une légère hausse en volume de 0,6% au 1^{er} semestre 2023 par rapport au 1^{er} semestre 2022.

Il en est de même pour les importations en volume qui sont en augmentation sur la même période de 11,1 %, indique également l'ONS dans son bulletin. «Les importations de marchandises se sont élevées à 2811,7 milliards de DA au



1^{er} semestre 2023 contre 2740,7 milliards de DA au 1^{er} semestre 2022, soit

une hausse en valeurs courantes de 2,6% par rapport au 1^{er} semestre 2022. Quant aux exportations de marchandises, elles se sont élevées à 3612,5 milliards de DA au 1^{er} semestre 2023 contre 4325,0 milliards de DA au 1^{er} semestre 2022 soit une baisse de 16,5% en valeurs courantes par rapport au 1^{er} semestre 2022. «Ces données du 1^{er} semestre 2023 conduisent à un excédent commercial de 800,8 milliards de DA au lieu de 1584,3 milliards de DA durant le même semestre de l'année précédente, soit une diminution de 49,5%», précise la même source. Ces évolutions conjointes des exportations et des importations de marchandises ont conduit à une décélération du taux de couverture des importations par les exportations qui passe de 157,8% au 1^{er} semestre 2022 à 128,5% au 1^{er} semestre 2023. Les termes de l'échange connaissent une dégradation puisqu'ils passent de 107,1% au 1^{er} semestre 2022 à 96,4% durant la même période de l'année 2023.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

Réalisation d'interventions complexes en neurochirurgie à Khenchela

Des interventions neurochirurgicales « complexes » et des consultations médicales en neurologie ont été réalisées dimanche à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Ben Bella de Khenchela, dans le cadre d'un programme de jumelage entre cette structure de santé et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna, a-t-on appris du directeur de l'hôpital Ahmed Ben Bella. Khaled Bourmada a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'une équipe médicale et paramédicale dirigée par le Pr Samir Sebbane du CHU de Batna, constituée de 11 médecins spécialistes, a supervisé 4 interventions chirurgicales complexes au service de neurologie de l'hôpital Ahmed-Ben Bella au profit des patients souffrant de différentes pathologies liées au système nerveux. Le même responsable a indiqué que

l'équipe médicale venue de Batna effectuera 10 interventions « délicates », lundi, dans le cadre du programme de jumelage, au profit de « plusieurs malades dont quelques-uns ne peuvent plus se déplacer ». Il a ajouté que la même équipe médicale a également procédé à des consultations médicales spécialisées, dans le cadre de ce jumelage, au profit de personnes souffrant de multiples maladies neurologiques et de diverses affections, pour lesquelles des interventions chirurgicales seront programmées « prochainement ». Dans le cadre de l'activation de l'accord de jumelage entre l'EPH « Ahmed-Ben Bella » et le CHU Khalil Amrane de Béjaïa, une équipe médicale spécialisée en chirurgie générale, composée du Pr Djamel Benabouche, chef du service de chirurgie générale, et du Pr Salim Belkharchi, a inspecté, le week-end dernier, la

salle d'opération en vue d'une opération de jumelage prévue « en décembre prochain », selon la même source. Ce jumelage donnera aussi lieu à des consultations en télémedecine entre les deux structures de santé ainsi qu'à des journées de formation au profit des médecins généralistes de l'hôpital Ahmed-Ben Bella. Bourmada a rappelé que depuis le début de l'année 2023, l'hôpital de Khenchela avait été le théâtre de plusieurs interventions chirurgicales dans le cadre d'un programme de jumelage avec les CHU Dr Ben-Badis de Constantine et Touhami-Benflis de Batna, dans le but de mieux prendre en charge les patients et de leur épargner de longues distances pour bénéficier de ces services médicaux.

Quotidien economique

Les Enjeux Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LA 6^e ÉDITION DU “TEXTSTYLE EXPO” S’OUVRE À ALGER

165 exposants au rendez-vous

La 6^e édition du salon International du Textile, Habillement, Cuir et Equipements « TEXTSTYLE EXPO » a ouvert ses portes hier à Alger (la Safex). Ce rendez-vous économique qui se poursuivra jusqu’à mardi 21 Novembre 2023, a été marqué par la participation de 165 exposants de plusieurs pays.

Par Zahir R.

Les sociétés chinoises, au nombre de 80, ont été en force lors de cet événement, suivi par les sociétés turques avec 30 participants, indique le Commissaire du Salon, Mohamed Amine Bekouche. Les autres exposants sont en grande partie des sociétés algériennes et de d'autres pays à l'instar de l'Italie, l'Égypte, la Tunisie, l'Indonésie, l'Inde, le Portugal, la France et autres. À travers cet engouement des sociétés étrangères témoigne sur l'importance du marché algérien du textile et les opportunités offertes pour l'investissement. Pour les organisateurs de ce Salon international “TEXTSTYLE EXPO” est l'événement majeur en Algérie qui regroupe toutes les filiales et les métiers du secteur du textile et du cuir. Il a pour but de favoriser les échanges,

créer de nouveaux investissements et partenariats, afin d'instaurer une industrie moderne et développée, en adéquation avec les exigences contemporaines des produits de textile, d'habillement et de chaussures en matière de qualité, de savoir-faire et de conception, indique le même intervenant. Tout cela permettra de commercialiser ces produits de manière fluide au niveau local et à l'étranger. En effet, l'événement est perçu comme étant un carrefour de rencontre pour s'insérer des modèles réussis et du savoir-faire des sociétés leaders dans le domaine du textile, habillement et Cuir. Nos besoins ne cessent d'augmenter, d'où la nécessité de relancer la production nationale à travers des investissements directs ou par des partenariats. Sans cela, la facture d'importation de produits en textile et Cuir vont doublé dans les années à venir. «Nos besoins en matière de chaussures

uniquement sont estimés à près de 90 millions de paires/an. C'est pour cela qu'on doit passer à la production et le développement de notre industrie locale. On doit surtout profiter des avantages et la bonne volonté affichée par le gouvernement pour la promotion du «made in algeria» et la diminution de la facture d'importation et s'orienter résolument vers l'exportation», indique également le Commissaire du Salon Bekouche. «Au fil du temps, nous avons remarqué une croissance dans la production des entreprises algériennes. Cette édition a été marquée par une forte participation des entreprises étrangères qui ont déjà des relations ici en Algérie. Elles sont venues pour renforcer leur présence et créer de nouveaux marchés et montrer les nouvelles tendances et nouveaux produits dans l'espoir de décrocher de nouvelles parts sur le marché algérien.

Il y a aussi des algériens qui sont également en force dans ce salon pour présenter leur produits», détaille-t-il. Intervenant en marge de l'inauguration de cette manifestation, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a indiqué que le secteur du textile et du cuir «revêt un intérêt stratégique pour l'économie nationale, en ce sens qu'il permet de faire travailler la petite et grande qualification». Le SG de l'UGTA a appelé à cette occasion à prendre en charge la question des matières premières nécessaires au développement de ce secteur. «Les collectivités locales doivent s'impliquer dans la collecte des peaux de mouton afin de contribuer à l'effort national visant à assurer la disponibilité de cette matière première très prisée localement et à l'international», a-t-il souligné.

SON DISCOURS A REDONNÉ DE L'ESPOIR AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Les décisions de Tebboune saluées par le CREA

Le patronat a salué le dernier discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prononcé jeudi dernier, à Alger, lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques. Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) l'a qualifié d'un discours d'espoir et d'un message très fort envers le monde économique. Intervenant sur les ondes de la radio algérienne, le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, a affirmé que «le discours du président de la République, prononcé à l'occasion de la clôture de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, est un discours d'espoir par rapport à tout ce que recèle notre pays comme richesses humaines et naturelles», assurant que «la sérénité et la confiance sont indispensables pour le développement économique». Parmi les décisions saluées par M. Kerrar,

celle portant sur le gel des travaux de la commission relative à la surfacturation, affirmant que «la décision d'arrêter cette commission a été chaleureusement applaudie par tous les présents. C'est une décision qui a réellement impulsé la confiance». Pour le vice-président du CREA, il s'agit aussi d'«un message très fort du président de la République envers le monde économique». L'autre décision présidentielle qui a été également appréciée et bien accueillie par les chefs d'entreprise concerne la promulgation de la nouvelle loi sur le foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, a-t-il précisé, relevant que «ce texte va donner un nouveau souffle à beaucoup d'entreprises qui attendaient cette loi et qui avaient des projets à réaliser». Estimant que le pays «est sur la bonne voie» en matière de décisions économiques, M. Kerrar a salué, également, les efforts entrepris par les pouvoirs

publics notamment en matière de stabilisation des textes relatifs à l'investissement pour une durée de 10 ans, assurant que cette démarche répondait aux attentes des organisations patronales. Au sujet de la célébration de la semaine mondiale de l'Entrepreneuriat en Algérie, le vice-président du CREA a mis en avant les capacités des jeunes qui avaient présenté, a-t-il dit, des projets "innovants et ambitieux", tout en mentionnant que "des membres de la diaspora, dont certains ne sont pas nés en Algérie, ont pris part à cet événement pour manifester leur attachement au pays et pour mettre au profit des étudiants établis en Algérie leurs expertises". Par ailleurs, M. Kerrar a évoqué les capacités de l'industrie pharmaceutique algérienne à couvrir les besoins nationaux et contribuer aux exportations hors hydrocarbures. «L'Algérie est parmi les premiers pays de la région qui a réussi à couvrir 70% de ses

besoins locaux en médicaments par la production locale, alors que certains pays qui disposent d'une industrie qui date des années 50 ne couvrent leurs besoins nationaux qu'à hauteur de 50 %», a-t-il fait savoir. Et d'assurer : « Notre pays peut devenir un grand acteur dans l'industrie pharmaceutique, car nous avons pratiquement 200 unités de fabrication. Nous pouvons devenir, sous réserve de réunir toutes les conditions, un grand acteur régional dans l'exportation des produits pharmaceutiques et atteindre les 700 millions de dollars, comme c'est le cas pour la Jordanie ». Pour l'heure, le volume des exportations dans ce secteur n'est pas important, « car nous nous sommes occupés de couvrir le très grand marché national avec plus de 6.2 milliards de dollar de production locale », explique l'intervenant.

Synthèse S.T.

DISCOURS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE DE JEUDI DERNIER

«Une feuille de route qui trace la voie pour l’avenir»

Le bureau du Conseil de la nation, présidé par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, a suivi avec un grand intérêt le discours d'orientation du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa présidence de la cérémonie de clôture des activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le jeudi 16 novembre 2023, un discours qui renferme des orientations et des instructions établissant les fondements d'un État solide, stable et respecté. Le Bureau du Conseil de la Nation tout en saluant ces orientations et instructions, relève le fait que, il s'agit d'une feuille de route qui répond aux exigences actuelles et trace la voie pour l'avenir en consolidant les bases de l'économie nationale, dans le but d'atteindre une véritable indépen-

dance économique à même de renforcer et de consolider l'indépendance de la décision politique et conforte le leadership de notre pays en tant qu'État écouté et respecté... Il réaffirme - une fois de plus - que la nouvelle Algérie, dirigée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est engagée sur la voie du changement de la situation dans tous les domaines, économique, social, politique et culturel, œuvrant efficacement à soulager les difficultés qui entravaient l'action des acteurs économiques... en particulier pour les responsables des petites et moyennes entreprises. Le Bureau du Conseil de la Nation souligne en outre que, les nouveaux algorithmes de l'Algérie sont soumis à des approches pragmatiques et réalistes, ce qui rassure les acteurs économiques dynamiques et innovateurs

dans la création de richesses et d'emplois à travers l'amélioration du climat des affaires et en ouvrant les ressources des banques publiques au secteur privé pour réaliser le développement économique... De plus, le Président de la République est extrêmement attentif et convaincu de la nécessité de protéger et de renforcer l'économie nationale, tout en la diversifiant, dans le cadre de la concrétisation des 54 engagements qu'il a pris envers le peuple algérien... Le Bureau du Conseil de la nation rappelle les efforts incessants et sincères du Président de la République depuis son accession à la magistrature suprême, ainsi que son inclination envers une politique de collaboration et d'écoute envers les partenaires sociaux et les acteurs économiques... Le Bureau du Conseil de la Nation reconnaît

ainsi les mérites du Président de la République et lui exprime sa gratitude pour ses réalisations fructueuses et durables... à même de concrétiser les aspirations du valeureux peuple Algérien." « Le Bureau du Conseil de la Nation souligne que le rêve de se libérer de la dépendance excessive à la rente pétrolière qui nous a longtemps hantés est aujourd'hui une réalité tangible. Cependant, cela nécessite une coordination et une intégration institutionnelles, ainsi qu'un effort accumulé et la mise en œuvre d'outils pour éviter les entraves qui freinent le développement économique et social. Cela se répercutera par la génération de bénéfices considérables à toutes les Algériennes et tous les Algériens», conclut le Conseil de la nation dans son communiqué.

R.E.

ENTREPRENEURIAT

Lancement de la première plateforme numérique

La première plateforme numérique dédiée au soutien et à l'accompagnement de tous types d'entreprises a été lancée samedi au profit des jeunes et des porteurs de projets, en vue de répondre aux besoins de l'économie nationale et de créer de nouveaux postes d'emploi.

Cette plateforme baptisée « IAMAL » a été lancée par « Diar Dzair e-commerce et innovation », en présence de sa directrice générale, Nadjat Ghalmi et du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, outre des directeurs généraux d'institutions bancaires et des représentants d'entreprises publiques et privées.

A cette occasion, le directeur général de la plateforme, Abderraouf Saighi, a précisé que ce projet avait pour but le soutien et l'accompagnement de tous types d'entreprises (start-up, PME ou grandes entreprises), en leur fournissant les équipements et matières premières nécessaires à leurs différentes activités commerciales, industrielles ou de services. Les services de la nouvelle plateforme sont destinés à toutes les catégories de jeunes (commerçants, artisans ou femmes au foyer), outre des projets destinés aux personnes handicapées.

APRÈS LA CHUTE DES PRIX DE 20 % DEPUIS FIN SEPTEMBRE

L'OPEP+ envisage de réduire encore la production de pétrole

Le prix du pétrole est tombé à environ 80,6 dollars le baril de Brent, par rapport au plus haut niveau de 2023 enregistré en septembre, proche de 98 dollars. Les inquiétudes concernant la demande et un excédent potentiel l'année prochaine ont exercé une pression sur les prix, malgré le soutien des réductions de l'OPEP+ et le conflit au Moyen-Orient.

Par R E/Agence.

L'Arabie saoudite, la Russie et d'autres membres de l'OPEP+ se sont déjà engagés à réduire la production globale de pétrole de 5,16 millions de barils par jour, soit environ 5 % de la demande mondiale quotidienne, dans le cadre d'une série de mesures qui ont commencé fin 2022. La réduction comprend 3,66 millions de barils par jour, en plus d'une réduction volontaire de l'Arabie Saoudite et de la Russie. Une source de l'OPEP+ a déclaré que les restrictions actuelles pourraient ne pas être suffisantes et que le groupe discutera probablement de la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles réductions lors de sa réunion. Deux autres sources de l'OPEP+ ont déclaré que des réductions plus importantes seraient probablement discutées.

Les ministres de l'OPEP+, qui comprend l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses alliés dirigés par la Russie, se réuniront le 26 novembre. Le groupe dispose déjà d'un plan, élaboré lors de sa précédente réunion en juin, visant à réduire les approvisionnements de 3,66 millions de barils par jour jusqu'en 2024. Les prix ont encore baissé cette semaine, même après la déclaration de l'OPEP dans un rapport mensuel que les fondamentaux du marché pétrolier restaient solides malgré un « sentiment négatif », et s'en est tenu à ses attentes relativement élevées de croissance de la demande de pétrole en 2024. L'Agence internationale de l'énergie, qui a également mis à jour ses prévisions cette semaine, a des attentes plus faibles concernant la croissance de la demande en 2024 et a déclaré que le marché pourrait devenir excé-

dentaire au premier trimestre. Trois sources ont déclaré qu'une réduction plus importante pourrait être nécessaire, mais deux autres sources de l'OPEP+ ont déclaré qu'il était trop tôt pour discuter de la possibilité de discuter de nouvelles réductions, tandis qu'une autre source n'a pas suggéré cela, adoptant une approche « attentiste ». L'OPEP+ n'a pas d'objectif spécifique pour les prix du pétrole. Lors de réunions précédentes, l'Arabie saoudite a souligné à plusieurs reprises son souhait de voir un engagement ferme en faveur de la réduction, afin que tous les membres partagent le fardeau de la réduction de la production. Certaines sociétés d'analyse, dont Energy Aspects, s'attendent à ce que l'Arabie saoudite poursuive sa réduction volontaire jusqu'au moins jusqu'au premier trimestre 2024.

INDUSTRIE CÉRAMIQUE

Vers l'exploitation de la mine de feldspath de Tizi-Ouzou

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a révélé samedi un projet d'exploitation de la mine de feldspath de Tizi-Ouzou, destiné à la production locale de ce minéral utilisé dans l'industrie céramique. Tizi-Ouzou est une « région minière par excellence », et « elle compte une importante mine de feldspath, une matière première exploitée dans la production de céramiques supérieures de qualité internationale », a indiqué M. Arkab, en marge d'une visite de

travail dans la wilaya. Il a souligné la « présence de ce minéral dans nombre de régions du pays, dont la plus importante en terme de capacités, est la mine de Tizi-Ouzou ». « Outre la mine de feldspath de Tizi-Ouzou, qui est la plus importante du pays, l'Algérie compte une mine similaire à Annaba, mais en dépit de cette richesse, nous continuons à importer cette ressource minière de l'étranger », a-t-il relevé, insistant sur « l'importance de l'exploitation de cette mine pour réduire la facture

des importations ». Le ministre de l'Energie et des Mines a fait part, au titre des démarches visant l'exploitation de la mine de feldspath de Tizi-Ouzou, de la mise au point d'une feuille de route, par son département ministériel en coordination avec les autorités locales de Tizi-Ouzou, en vue « du lancement de ce projet dans les meilleures conditions ». L'Office national de recherches géologiques et minières (ORGM) a élaboré une étude préliminaire du projet, avant le lancement de

la phase pratique, consistant en la visite des sites miniers par une équipe d'experts du ministère, et de l'étude, avec le wali, d'un plan pour assurer la réussite du projet, a-t-il expliqué. M. Arkab a, en outre, affirmé la mobilisation de tous les moyens pour assurer « la réussite de ce projet qui générera de la richesse », soit le feldspath, parallèlement à la « création de nombreux postes d'emplois pour les citoyens de Tizi-Ouzou ».

R E.

CONCESSION DES TERRES AGRICOLES

96% des agriculteurs ont reçu leurs contrats à l'échelle nationale

Près de 96% des agriculteurs concernés par la reconversion du droit de jouissance permanent en droit de concession, à l'échelle nationale, ont reçu leur contrat de concession après régularisation de leur situation. L'annonce a été faite depuis Boumerdes, par le directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri. « Les dossiers des 4% restants se trouvent toujours au niveau des tribunaux qui statueront sur leurs cas », a ajouté le responsable de l'ONTA dans une déclaration à la presse en marge d'un colloque national sur « Les Nouveautés de l'investissement agricole : nouvelle orientation pour la diversification économique ». « À terme, les opérations d'assainissement du foncier agricole vont cibler une superficie globale de 2,8 mil-

lions d'hectares, à l'échelle nationale », a-t-il précisé. M. Lanasri a souligné l'inscription des efforts de régularisation de la situation du foncier agricole dans le cadre d'une « nouvelle vision » ayant permis la réalisation, dernièrement, de 39 nouveaux périmètres agricoles à travers les wilayas d'El Bayadh, Djelfa, Naâma, Laghouat et Ghardaïa. « Ces périmètres agricoles seront généralisés ultérieurement à travers le pays, aux fins de permettre la production de cultures dites stratégiques, dont le blé, la betterave sucrière et le maïs, outre l'élevage de vaches laitières et autres », a-t-il ajouté. Selon le même responsable, cette orientation s'inscrit au titre d'une nouvelle approche du secteur visant à encourager l'investissement dans les productions agricoles dites stratégiques dans les wilayas du

Sud, pour en faire « une locomotive » de développement du secteur, au vu de la disponibilité d'eaux souterraines de nature à faciliter l'exercice de ce type de cultures. Il a relevé, par ailleurs, que l'organisation de cette rencontre destinée aux investisseurs, aux opérateurs du secteur agricole et aux agriculteurs, vise à « confirmer que tout investissement agricole sérieux peut réussir, aujourd'hui, notamment suite à la mise en place d'une plateforme numérique destinée aux investisseurs, à travers l'ensemble des wilayas ». Le lancement, dernièrement, de cette plateforme numérique « permettra aux concernés d'introduire leurs demandes pour bénéficier d'un foncier agricole pour l'investissement, en toute transparence et avec un gain de temps considérable, parallèlement à la sélection

des investisseurs sérieux garants d'un investissement qualitatif, par l'intégration des technologies modernes », a-t-il estimé. La manifestation a été marquée par l'animation d'une série de conférences axées notamment sur la législation en matière d'investissement agricole, les nouveaux moyens de gestion de l'activité agricole et les moyens d'extension de l'exploitation rationnelle de l'activité agricole pour faire face aux risques agricoles. A noter, la signature de deux conventions de partenariat à l'issue de cette rencontre. La première entre l'ONTA et la Faculté de Droit et des sciences politiques de l'université de Boumerdes, et la deuxième entre l'ONTA et les secteurs locaux de l'agriculture et de la formation et de l'enseignement professionnels.

R E.

ATTRIBUTION DU FONCIER INDUSTRIEL

Les explications du ministre de l'industrie

Le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, s'est exprimé hier depuis la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sur les opérations d'attribution du foncier industriel.

En effet, le ministre a tenu à rappeler que loi fixant les conditions d'octroi du foncier économique destiné à l'investissement a accordé d'une manière exclusive cette opération à l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI).

« Ni un ministre ni un chef d'exécutif de wilaya ne sont en mesure d'attribuer des lots de foncier industriel. La prérogative est dévolue exclusivement à l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), à travers son guichet unique dédié aux grands projets sur financement national ou étranger » souligne-t-il. Le même responsable a appelé les responsables de l'AAPI à accélérer le processus de traitement des dossiers et des demandes d'investissement.

Il a précisé que l'attribution est sous forme d'une concession pour une durée de 33 ans, pouvant être transformée, à terme, en dotation définitive, suivant un cahier de charge défini par la réglementation en vigueur, selon « des orientations stratégiques et de leur impact dans le domaine du développement économique et social ». Le ministre a précisé que l'octroi de terrains, destinés à recevoir des projets à caractère commercial, est soumis à des conditions et modalités particulières. L'investisseur est astreint à réaliser son projet dans des délais précis, sans changer sa nature. Il a soutenu, en outre, que l'AAPI peut exercer, au nom de l'Etat, le droit de préemption sur les biens immobiliers cédés par le bénéficiaire du bien économique. Il en est de même pour tout autre bien immobilier appartenant à une personne physique ou morale.

Par ailleurs, le ministre a mis en exergue les potentialités industrielles de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. « La wilaya de Bordj Bou Arreridj est une wilaya à vocation industrielle par excellence car elle compte un grand nombre d'industries et sa contribution à la production industrielle atteint les 45 % », indique-t-il. Dans le même ordre d'idée, le ministre a rappelé que la wilaya de Bordj Bou Arreridj est la Silicon Valley d'Algérie, car elle compte un grand nombre d'industries électroniques et électroménagers. Il a appelé tous les acteurs économiques à se réunir et à discuter des moyens de développer et d'améliorer le secteur industriel, notant : « Je demande à chacun de discuter de ce que nous pouvons apporter à la wilaya pour qu'il y ait un nouveau saut qualitatif selon les directives du Président de la République, qui a ordonné leur mise en œuvre rapide dans l'intérêt de l'économie du pays et pour répondre aux besoins quotidiens des citoyens ».

Synthèse S R

LOGEMENT

25 milliards de dollars consacrés en trois ans

L'Algérie accorde une grande importance pour le secteur de l'habitat. Des budgets conséquents sont accordés par l'Etat pour la subvention et la réalisation de logements. En effet, durant les trois dernières années (2020, 2021 et 2023), plus de 25 milliards de dollars ont été consacrés pour la réalisation et livraison de 1,25 million de logements.

Par Sirine R

Un chiffre faramineux, dira le ministre de l'Habitat, Tarek Belarabi, qui exprime la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de préserver le caractère social de l'habitat.

Il a affirmé devant les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), que cette politique ne « s'est jamais arrêtée et ne s'arrêtera pas, d'autant plus que nous avons créé des milliers de postes d'emploi et nous avons utilisé des matériaux de construction, dont la qualité équivaut aujourd'hui à celle des matériaux que nous importions dans un passé proche... ce qui a eu un impact direct et positif sur le Produit intérieur brut (PIB) ».

Un nouveau programme AADL 3 sera lancé en 2024, conformément aux instructions du président de la République à l'occasion de la visite qu'il a effectuée dans la wilaya de Djelfa.

Concernant le bilan du secteur pour l'année 2023, le ministre a indiqué que le nombre de logements réceptionnés s'élève à 330.647 unités, toutes formules confondues, dont 150.000 distribuées à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de l'indépendance et 130.000 unités à l'occasion du 69e anniversaire de du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Ainsi, le bilan des logements réceptionnés depuis 2020 fait état de 1.250.647 unités, toutes formules confon-

dues, durant la même période, selon le ministre.

Durant la même période, le nombre de logements, dont les travaux ont été lancés, s'élève à 515.369 unités, toutes formules confondues, à fin 2023, soit 128.418 unités de logements AADL formule location-vente et 202.043 logements ruraux. L'effort de l'Etat ne s'arrêtera pas là. D'ailleurs, il est prévu la réalisation de 460 000 nouveaux logements. Le programme est inscrit dans le projet de loi de Finances (PLF 2024), dont 230.000 logements ruraux.

Le programme inscrit au titre du PLF 2024 comprend 210.000 unités de logement, toutes formules confondues, auxquelles s'ajoutent 250.000 autres unités (100.000 de type public-locatif et 150.000 unités de logement rural), décidées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres du 25 octobre dernier, portant ainsi le total de logements inscrits au programme à 460.000 unités, a précisé M. Laribi. Selon les chiffres donnés par le ministre, le programme est réparti comme suit: 130.000 logements publics locatifs (social), 20.000 logements promotionnels publics (LPP), 230.000 unités de logement rural et 80.000 lotissements sociaux.

La réalisation de ces projets permettra de réduire le taux d'occupation par logement (TOL) à 4,18 fin 2024 contre 4,25 enregistré fin 2023, a souligné M. Laribi, prévoyant que ce taux s'établira, fin 2025, à 4,12.

LA STATION DE DESSALEMENT DE CAP BLANC À ORAN

Un projet stratégique pour sécuriser l'alimentation en eau dans la région

Les travaux de réalisation de la Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, à l'Ouest de la wilaya d'Oran, un projet stratégique en mesure de sécuriser l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran et renforcer les ressources hydriques d'autres wilayas de l'Ouest, "vont bon train", selon les responsables en charge du projet. Vu du haut de l'un des bâtiments en construction, le chantier ressemble à une fourmilière où les ouvriers, avec leurs gilets fluorescents et leurs casques, apparaissent au loin comme de petites tâches oranges et jaunes. Non loin de là, le calme du site forestier de Cap Blanc tranche singulièrement avec le ronflement des moteurs des engins en activité. "Pas moins de 1.500 travailleurs ont été engagés pour la réalisation de ce projet", a indiqué in situ Metnane Abdelkader, chef du projet au sein de la Société nationale de génie civil et bâtiment (CGB).

Les ouvriers travaillent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour pouvoir finaliser dans les temps (fin 2024) ce projet co-

lossal, qui s'étend sur 16 hectares, a-t-il précisé à l'APS.

Pour sa part, le chef de projet au sein de l'Algerian Enegy Company (AEC), Hadj Chaïb Abdelkrim, est très confiant. "Les travaux vont bon train et le projet sera réceptionné dans les délais", a-t-il affirmé, évoquant un "véritable challenge".

A Cap blanc, les travaux de la phase construction avancent conformément au planning du projet, ayant pour objectif la mise en service de la station en décembre 2024, et les équipements commenceront à arriver dès décembre prochain, a-t-on fait savoir.

La réalisation d'une station d'une telle capacité, soit 300.000 m3 par jour, exigeait, dans le passé, des délais beaucoup plus importants, a expliqué le directeur de communication de l'AEC, Mouloud Hachelaf. "Les stations réalisées avant 2021 par des entreprises étrangères ont pris beaucoup plus de temps, entre 36 et 52 mois", a-t-il rappelé, ajoutant qu'un délai "record" de 25 mois a été fixé pour la réalisation des stations de

dessalement, dans le cadre du "Programme Eau 2021" et celles qui seront réalisées dans le programme complémentaire, et ce, avec des compétences 100% algériennes.

Pour pouvoir mettre rapidement la station de Cap Blanc en service, après la réception du projet, les travaux de réalisation du réseau aval, confiés à l'Algérienne des eaux (ADE), ont été lancés, début octobre 2023, a indiqué le chef de projet au niveau de cette entreprise, Saadi Fouad.

"Nous avons atteint un taux de réalisation de 15%", a-t-il indiqué, ajoutant que le délai pour la de réception de ce projet est de 14 mois. Le projet du réseau aval comporte 48 km de conduites, deux réservoirs, le premier d'une capacité de 50.000 m3 sera implanté à Aïn Tassa (commune d'Aïn El Karma dans la daïra de Boutlelis) et le deuxième de 30.000 m3 à Bousfer (daïra d'Aïn El-Turck), en plus de deux stations de brise-charge, a-t-il dit, assurant que les travaux "avancent bien" et que le projet sera livré "dans les temps".

TÉBESSA

**Prise de mesures
au profit de plus
de 6.000
céréaliculteurs affec-
tés par les
intempéries**

Au total, 6.134 céréaliculteurs ayant été affecté par la faible pluviométrie qui a fait caractérisé Tébessa durant la saison agricole précédente 2021-2022, devront bénéficier de plusieurs mesures, a révélé dimanche le chef service de la production agricole et l'appui technique auprès de la direction de wilaya des services agricoles DSA. Les céréaliculteurs affectés bénéficieront de mesures qui portent sur le décalage du remboursement des frais de la concession agricole pendant 36 mois, l'ajournement du paiement du Crédit R'fig sur 3 ans avec la prise en charge par l'Etat des intérêts qui y découlent en plus de l'octroi d'un crédit de consommation sans intérêt d'une valeur de 20.000DA pour chaque hectare répartis sur une surface de 30 hectares au maximum à rembourser dans un délai de 3 ans, a précisé Ramzi Bouaziz. Ce cadre a ajouté que les concernés par ces mesures sont répartis à travers toutes les communes de la wilaya réputée par son cachet agricole et pastoral à l'exception des communes Ferkane et Negrine qui optent pour le système d'irrigation d'appoint des récoltes agricoles, une technique très prisée dans cette région sud de la wilaya et qui a permis une production céréalières abondante. S'agissant de la campagne labours-semailles pour la saison en cours 2022-2023, la même source a fait part de la réservation d'une surface globale de près de 90.000 hectares pour la céréaliculture dans toutes ses espèces et la mise en place de 102.425 quintaux de semences de blés dur, tendre et orge. La DSA a mobilisé pour la campagne labours-semailles 1.650 tracteurs, 1.700 charrues, 500 engins de répartition d'engrain, et 50 semoirs parallèlement aux efforts d'accompagnement des agriculteurs à travers l'organisation d'ateliers de formation dans plusieurs exploitations agricoles et des sorties de terrain sur le circuit technique à adopter dans l'opération de labours et semailles.

GHARDAÏA

Plus de 16.000 hectares consacrés aux cultures stratégiques

Plus de 16.000 hectares destinés aux investisseurs intéressés par la mise en valeur d'une culture agricole stratégique ont été mobilisés dans la wilaya de Ghardaïa pour le compte de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette superficie, localisée dans la commune de Mansoura au lieu-dit « Chebarga » à une centaine de Km au sud de Ghardaïa, zone à promouvoir pour les grandes cultures stratégiques dans la wilaya, est dédiée exclusivement aux investisseurs agricoles dans le cadre de la mise en valeur, a expliqué le directeur du secteur, Sid Ahmed Melahi. Délimité par une équipe technique de l'agriculture avec la participation des services du cadastre et des élus locaux, ce foncier est mobilisé pour la promotion de l'investissement dans le secteur agricole, notamment l'agriculture intensive, moderne et stratégique, a-t-il fait savoir. L'opération vise aussi à promouvoir les exploitations agricoles viables, de taille suffisante, afin de favoriser l'intensification des processus de production et de garantir la rentabilité des investissements consentis, a déclaré M. Melahi. A cela s'ajoute la garantie aux exploitants des conditions de stabilité, de durabilité et de sécurité dans le but de promouvoir l'investissement et de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, surtout en matière de culture stratégique intensive (céréaliculture, aliment de bétail, maïsiculture). A cet effet, les pouvoirs publics ont mis en place, début 2021, l'ODAS pour permettre aux investisseurs potentiels dans le domaine du développement des cultures stratégiques de surmonter les entraves portant sur l'accès au foncier agricole en utilisant des moyens de production modernes sur des grandes surfaces, signale-t-on.

Vers la création de pôles destinés à l'agriculture intensive
La place de choix accordée aux cultures stratégiques est motivée



par la volonté de créer des pôles agricoles destinés à l'agriculture intensive dans le Sud riche en ressources hydriques, mobilisées par la création de forages et leur raccordement à l'énergie électrique, afin d'assurer la sécurité alimentaire et réduire la facture de l'importation, lesquels devraient être renforcés par des activités agroalimentaires de transformation et de conservation afin de créer des emplois pour la population juvénile de ces régions sahariennes, a fait savoir l'Ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. « L'encouragement au développement des cultures stratégiques, notamment la filière céréaliculture, vise à optimiser, augmenter et à sécuriser le niveau de la production céréalière ainsi qu'assurer l'autosuffisance alimentaire et réduire la facture de l'importation », a souligné M. Djebrit. Pour cela, les pouvoirs publics ont lancé une plateforme numérique permettant aux investisseurs désirant bénéficier d'un foncier agricole dans le cadre de la mise en valeur Via l'ODAS, de déposer leurs demandes à distance, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, près de 2950 ha représentant une vingtaine de périmètres agricoles répartis sur les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa ont été mobilisés par l'Office national des terres agricoles (ONTA) pour recevoir des investisseurs dans le cadre de la concession et une plateforme numérique vient d'être lancée permettant aux investisseurs désirant en bénéficier de déposer leur demande directement via la plateforme, signale-t-on. La wilaya de Ghardaïa compte une superficie agricole arable totale de 724.612 ha dont près de 24000 ha de terre agricole utile irriguée à 100% et 700.541 ha de parcours, selon les données de la DSA. La wilaya dispose d'un important potentiel de production agricole pour l'exploitation intégrée et le développement de filières agro-industrielles à l'image du bassin laitier de Guerrara, affirmant des responsables du secteur. Cependant, « les investisseurs cherchent l'accession à la propriété foncière agricole pour les terres mises en valeur par leurs bénéficiaires dans les régions sahariennes notamment les terres non affectées relevant du do-

maine privé de l'Etat », a souligné Hadj Salah, agriculteur intéressé par l'investissement dans les cultures stratégiques. Pour sa part, Hadj Abdelbasset, agriculteur à Metlili, a mis en avant les atouts considérables dont dispose la wilaya qui font d'elle un acteur majeur dans la production agricole pour la sécurité alimentaire notamment en matière de céréaliculture et d'élevage. « L'investissement agricole, en tant que levier puissant pour atténuer les effets de la crise alimentaire, stimuler la production des produits agricoles stratégiques et surmonter les défis existants dans la sécurité alimentaires, nécessite une sécurisation en matière de titre de propriété de la terre cultivée », a-t-il dit. Quant aux défis dans l'investissement agricole dans les zones sahariennes pour les cultures stratégiques, de nombreux universitaires et spécialistes s'accordent à les lier à la formation spécialisée des investisseurs, l'assistance pour les porteurs de projets ainsi qu'à la mobilisation des fonds nécessaires pour les projets d'irrigation qui visent à accompagner l'agriculture vers plus de résilience et de durabilité.

EL MEGHAÏER

Nouveaux projets pour renforcer le secteur de l'Hydraulique dans la wilaya

Plusieurs nouveaux projets ont été retenus dans le secteur de l'hydraulique de la wilaya d'El Meghaïer visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens à travers plusieurs communes, a-t-on appris des responsables du secteur. Il s'agit entre autres du lancement d'un projet de réhabilitation et l'extension du canal principal d'assainissement de la localité El Baïj (commune d'Oum Tior), alors que la commune de Sidi Khelil a bénéficié d'un projet de réalisation et d'équipement d'un puits d'adduction d'eau potable (AEP) avec raccordement au réseau de distribution, en plus d'une autre opération de raccordement du canal d'Oued Righ à travers six (6) communes au canal principal situé à proximité

de la route nationale (RN-813), a déclaré le directeur de secteur, Kamal Hanna. La localité d'Arfiane, commune de Tendla, relevant de la daïra de Djamâa à bénéficié pour sa part d'un projet de réalisation d'un refroidisseur des eaux d'Albiennes, a indiqué le même responsable. Un puits d'adduction d'eau potable a été mis en service après le raccordement au réseau électrique au niveau du Plan d'occupation du sol (POS-N 10) au chef lieu de wilaya, ainsi qu'une autre opération de raccordement à l'électricité de trois refroidisseurs d'eaux d'Albiennes a été aussi enregistrée au profit de plusieurs communes de la wilaya, a-t-il expliqué. Le secteur prévoit également l'actualisation de l'étude technique du projet de canal d'Oued Righ à

travers six (6) communes et son raccordement au canal principal, en application aux orientations des autorités de la wilaya, a ajouté la même source. Dans le même sillage, un calendrier du transfert de la gestion du réseau d'eau potable des communes vers la société "algérienne des eaux" (ADE), est en cours de préparation a-t-on fait savoir. Des associations de la société civile de la wilaya d'El Meghaïer ont salué ces opérations dans le secteur de l'hydraulique, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour répondre aux préoccupations des citoyens et promouvoir le développement local dans les dix nouvelles wilayas du sud.

Pourquoi ne disposons-nous pas de cadastre ?

Suite et fin

Nous ne disposons pas de cadastre parce que la construction par le haut de la société n'a pas « compris » la société, parce que le rapport de l'élite et de la société n'a pas été de « compréhension » mutuelle.

DERGUINI Arezki (*)

Les élites n'arriveront pas à impliquer la société dans le respect d'un fonctionnement général si elles ne commencent pas par faire avec les habitudes qui s'imposent aux individus et qu'ils constatent de visu. Les élites ne seront pas « comprises » par la société, si ce qu'elles lui demandent contrevient avec ce qu'elle fait. Pour transformer la conduite des individus, aligner, emboîter les intérêts individuels et les intérêts collectifs dans un intérêt général, elles devront transformer ce qu'elle fait, montrer que ce qu'elle ne voit pas n'est pas sans rapport avec ce qu'elle voit. Le processus de régularisation du fonctionnement général (la stratégie) doit tenir les deux bouts des intérêts particuliers et de l'intérêt général. La stratégie des élites doit viser pour ce faire la construction d'intérêts collectifs qui emboîteront les intérêts individuels dans l'intérêt général. Ainsi la société aura-t-elle intérêt à intérioriser les contraintes d'un fonctionnement collectif, à croire à ce qu'elle ne voit pas, mais qu'elle sait agir sur ce qu'elle voit.

Attachement à la terre et sens commun

S'attacher à la terre, c'est accepter de faire collectif, c'est refuser de se faire déraciner. C'est accepter d'être copropriétaire avec une communauté locale et une communauté nationale. C'est partager la propriété. C'est dans le même temps refuser de faire du travail une marchandise, un simple facteur de production qui est promené au gré des vents du marché du travail. C'est accepter de faire du travail humain un travail pour le travail humain, du travail humain un travail pour la nature, comme le travail de la nature est un travail pour le travail humain ; de faire du travail un travail pour la nation, comme le travail de la nation est un travail pour l'individu ; un travail individuel pour le travail collectif, comme le travail collectif est un travail pour l'individu. Un travail humain marchand et non marchand, comme un travail de la nature, marchand et non marchand. Les forêts travaillent (stockent le gaz carbonique et libèrent de l'oxygène) pour les humains, les montagnes « travaillent » (stockent l'eau) aussi pour les humains et les biens qu'elles produisent ne sont pas tous marchands, privatisables. De même pour la monnaie, par laquelle on (la banque centrale et d'autres institutions) distribue un pouvoir d'achat. S'attacher à la terre, c'est donc s'attacher à un travail privé et un autre collectif, à un travail humain et un autre de la biosphère. C'est s'attacher à un groupe social qui fait corps dans un pays, une biosphère. C'est renoncer à l'anthropocentrisme, c'est accepter le biocentrisme.

Comment séparer la terre de la biosphère, la terre de l'eau et du feu ? Dans le capital naturel, il faut distinguer la terre et l'eau. Avec la crise climatique, c'est l'eau qui devient le facteur décisif. Dans le nouveau rapport à la terre, il faut une autre place aux Montagnes et aux forêts. Sans propriété collective, la propriété privée et la propriété publique seront incapables de protéger le capital naturel, la terre et l'eau.

Il faudrait un autre rapport entre la propriété de la nation (de tous), la propriété d'une collectivité et la propriété d'un individu. Ces propriétés sont distinctes, mais pas séparées. Elles sont mixtes. Il y aurait dans la propriété des collectivités de la propriété publique et de la propriété privée. Une collectivité ne peut pas disposer absolument de la terre qui



lui appartenait au temps précolonial. La collectivité la possède en copropriété avec l'ensemble de la société. Qu'il en soit des ressources du sous-sol ou de la terre. L'intérêt de la société et celui de la collectivité doivent se comprendre. Ils ne peuvent être opposés. Ainsi des montagnes et des forêts qui comprennent l'intérêt des villes et des campagnes.

La propriété collective ou propriété privée non exclusive permettrait de stabiliser la structure sociale. Celle-ci a du mal à se définir au travers de la propriété publique et de la propriété privée exclusive dans les sociétés postcoloniales. La stabilité de la structure sociale a besoin d'une propriété privée non exclusive légitime d'où les autres formes de propriété pourraient tirer leur légitimité. Elle permettrait de fixer des populations et de créer des centres d'accumulation.

Unité de la différenciation sociale

Cela a été dit, l'autoritarisme résulte d'une peur de la différenciation sociale. La mission qui avait été dévolue au parti unique était celle de protéger l'unité de la nation. Le parti politique a failli dans sa mission. Le multipartisme de façade qui a suivi n'a pas non plus réalisé les conditions de félicité de la différenciation sociale. Pour reprendre une terminologie marxiste, nous subsistons dans une accumulation primitive du capital de laquelle n'arrive pas à émerger une accumulation élargie du capital.

Le multipartisme inspiré par les démocraties libérales a ajouté au désordre structurel des sociétés postcoloniales. Le parti unique s'est défait avec la fin de l'Union soviétique, mais il n'est plus attaché à la défaite d'un régime politique depuis les succès de la Chine, du Vietnam. Et ailleurs, il n'a pas disparu. Les coups d'État ou régimes militaires dans plusieurs sociétés postcoloniales établissent un « régime de parti unique sans parti unique », pour paraphraser l'expression de Ghassan Salamé « démocraties sans démocrates ». Certaines contraintes doivent être appliquées aux sociétés déstructurées pour établir un certain ordre. Mais si ces contraintes ne sont pas intériorisées par les populations, un relâchement de ces contraintes renverra les so-

ciétés à leur désordre premier. Les coups d'État s'enchaînent alors pour retrouver l'emprise perdue de l'ordre sur le désordre. De notre parti unique n'a pas émergé le multipartisme, ni retrouvé celui qui l'avait précédé. Au sein de la société de militants qu'il a regroupés n'ont pu être établies les règles de compétition et de coopération entre ce qui aurait pu être des courants de pensée constitutifs. N'ont émergé ni des courants de pensée ni un mode de génération d'un consensus social et politique. En vérité, nul besoin d'une transformation de la coopération au sein du parti unique en multipartisme dans les sociétés postcoloniales. Mais le besoin d'un parti unique sensible à des clivages pertinents, qui tiennent tout autant du rapport au monde que des rapports au sein de la société, capable en même temps de produire du consensus social et politique. La diversité du monde doit se retrouver dans l'organisation politique de la société, cette diversité ne doit pas être tournée contre la société, mais servir la société, servir la domestication du monde par la société.

Quelle pertinence peut avoir le multipartisme formel à l'échelle des collectivités, des communes et même des wilayas ? Une division politique de l'échelle nationale qui s'imposerait à l'échelle d'une collectivité locale ? Ce dont nous avons besoin, c'est d'une coopération ordonnée des intérêts passionnés, des objectifs individuels et collectifs au niveau des différentes échelles ; c'est d'objectifs individuels, collectifs et nationaux qui s'interpénètrent et se complètent en faveur desquels la compétition et la coopération joueraient. En son sein, coopération et compétition se renouvèleraient l'une par l'autre. En vérité nous n'avons pas quitté le système du parti unique avec le multipartisme, et ce n'est pas ce qui est à déplorer. Nous n'aurions pas pu fonctionner sans. Il faut en prendre acte plutôt que faire dans le déni de réalité. Ce qui est à relever, c'est que le paradigme d'une construction par le haut de la société dont nous n'avons pas les moyens a fait que nous avons échoué à faire du parti unique une réussite. Cette construction par le haut a fait primer politiquement des idéologies importées, pratiquement les intérêts privés des élites. Elle a établi une discordance entre le sens commun et les devoirs collectifs. Les passagers clandestins ont abusé de la loi,

nous avons ainsi échoué à faire du parti unique la colonne vertébrale de notre société, l'organe de sa structuration. Si le parti unique se donne pour objectif d'impliquer et de fédérer les différentes formes d'intérêts concurrents, les intérêts des individus, des collectivités locales et de la collectivité nationale, s'il arrive à faire jouer les différentes formes de propriété au faveur de la propriété de la société, l'élite et la société pourrait retrouver leurs rapports de compréhension mutuelle et l'« autoritarisme » ne serait plus alors qu'une façade extérieure qui déroberait le fonctionnement intérieur d'une société à des sociétés bien plus puissantes qu'elle en matière d'influence.

Notes :

[1] Cette thèse non publiée fut celle de ma première recherche en post-graduation. Le procès de travail agricole dans les hautes plaines de l'Est algérien. Paris. IEDES. 1986. L'appropriation privée exclusive émerge de la propriété privée non exclusive (propriété arch et agropastoralisme) qu'avec la culture irriguée (avec les puits et les motompes). Apparaissent alors les « enclosures ».

[2] Il suffit de s'en remettre à la construction urbaine pour le constater. La construction par le haut de certaines sociétés européennes a eu besoin de plusieurs siècles de monarchie de droit divin et de République. Encore que les sociétés européennes les plus démocratiques ont su conjuguer construction par le haut et construction par le bas (Suisse et pays scandinaves). Mais l'élite d'une société aussi déstructurée que l'était l'Algérie, ne pouvait se référer à ces dernières. Elle avait besoin d'un modèle autoritaire.

(*)Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

(*)Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

TRANSPORT
AÉRIEN
**L'Arabie
saoudite et la
Barbade
signent un
accord sur les
services**

Les gouvernements d'Arabie saoudite et de la Barbade ont signé un accord sur le transport aérien visant à établir des cadres réglementaires pour la sécurité des voyages aériens, a rapporté vendredi la SPA.

Le ministre des Transports et des Services logistiques, Saleh bin Nasser Al-Jasser, a signé l'accord avec le gouvernement de la Barbade, représenté par le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et ministre principal chargé de la coordination du secteur productif, Kerrie Symmonds.

L'accord complète la Convention relative à l'aviation civile internationale de 1944, également connue sous le nom de Convention de Chicago, qui régit l'aviation civile internationale sur la base des principes d'opportunités justes et égales.

L'accord suit le rythme de l'évolution de la réglementation entre l'Arabie saoudite et la Barbade, notamment la réglementation de l'octroi de droits de transport aérien et la mise en œuvre de normes de désignation et de licence pour les compagnies aériennes opérant à l'échelle internationale.

Il vise également à promouvoir la sécurité aérienne et la sécurité de l'aviation civile entre les deux parties, à promouvoir des règles de concurrence équitables et à servir les intérêts économiques communs des transporteurs nationaux. Il renforce en outre la participation active et continue des transporteurs nationaux à la desserte du marché du transport aérien entre l'Arabie saoudite et la Barbade en appliquant des modèles modernes d'accès au marché et en englobant toutes les formes de transport aérien.

L'accord fait partie des objectifs de la stratégie de l'aviation civile, visant à établir des partenariats internationaux et à signer de nouveaux accords bilatéraux qui soutiennent ses objectifs ambitieux.

La stratégie vise également à améliorer la connectivité aérienne du Royaume vers 250 destinations dans le monde, en faisant une plateforme logistique mondiale, et à transporter 330 millions de passagers par an d'ici 2030.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES DU KOWEÏT

La croissance hors hydrocarbures reste solide et l'activité de consommation soutenue

Les conditions économiques du Koweït devraient rester positives au cours de la période de prévision, avec une activité de consommation constructive, une politique budgétaire expansionniste du gouvernement dans un contexte de prix pétroliers élevés et de ralentissement de l'inflation.

La croissance du PIB sera également stimulée en 2024 grâce à l'offre supplémentaire de brut suite à la fin des réductions volontaires de production de l'OPEP+. Le défi reste de transformer les gains à court terme en améliorations durables et à long terme des finances publiques et en diversification économique. Dans un contexte de sentiment d'urgence politique accru, les perspectives de progrès dans les étapes clés de la réforme semblent plus solides que les années précédentes. La croissance du PIB devrait devenir négative en 2023 (-0,7 %) en raison de l'engagement du Koweït en avril 2023 de réductions supplémentaires volontaires de la production pétrolière de l'OPEP+, ce qui réduira la production annuelle de 4,3 % pour atteindre une moyenne de 2,6 mb/j. Ces réductions devraient être annulées en 2024, ce qui devrait entraîner une hausse de 3,3 % du secteur pétrolier et du PIB total l'année prochaine. Des flux de brut plus élevés faciliteront également la valeur ajoutée du secteur du raffinage (classé comme activité non pétrolière), avec la nouvelle raffinerie d'Al-Zour, d'une capacité de 615 kb/j, récemment mise en service, augmentant progressivement sa production de gazoil et de mazout dans le cadre d'un récent mégaprojet clé à succès.

La croissance hors pétrole se normalise

Dans le même temps, la croissance de l'économie non pétrolière (hors raffinage) a été solide, avec une prévision de 3,0 % en 2023 (en baisse par rapport aux estimations de 3,2 % en 2022), grâce à une consommation privée dynamique et à une consommation publique en expansion, soutenue par prix élevés du pétrole. À l'exception des attributions de projets et de la production du secteur du raffinage, qui ont toutes deux augmenté en 2023 (la première étant plus de deux fois supérieure à celle de l'année 2022), les indicateurs clés de l'activité non pétrolière, tels que les dépenses liées aux cartes de consommation (+8,7 % sur un an). Au troisième trimestre, les ventes immobilières (-18,2 % en glissement annuel en septembre) et le crédit aux ménages (+2,6 % en glissement annuel en septembre) ont suivi une tendance à la baisse en termes de croissance annuelle depuis leur pic de 2022. Cela s'est produit dans un contexte de conditions monétaires plus strictes et de ralentissement de la croissance économique mondiale. Pour l'avenir, le Koweït prévoit une croissance du PIB non pé-



troler à un rythme similaire en 2024, grâce à des dépenses de consommation globalement constructives, à une légère hausse de la croissance des prêts aux ménages et à des prix pétroliers toujours élevés. L'économie pourrait également bénéficier de l'afflux continu d'expatriés après la pandémie (emploi en hausse de 14 % sur un an pour atteindre 2,5 millions à la mi-2023) pour atténuer les pénuries de main-d'œuvre et stimuler les projets d'activité.

L'inflation devrait ralentir en 2024

L'inflation s'est située autour de 3,7 % pendant la majeure partie de 2023 (taux de base à 3,2 %), reflétant probablement une combinaison de la vigueur continue de la demande des consommateurs, de la hausse des loyers des logements et des problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement. Cette dynamique devrait s'atténuer en 2024, contribuant ainsi à ramener l'inflation à 2,5 % en moyenne. Dans le même temps, alors que la Fed américaine devrait réduire ses taux d'intérêt avant fin 2024, la Banque centrale du Koweït pourrait emboîter le pas – même si elle n'a augmenté son taux d'escompte qu'environ la moitié de celui de la Fed depuis mars 2022 (+275 points de base à 4,25 %).

Déficits budgétaires jusqu'en 2024

Les finances publiques se sont améliorées dans un contexte de hausse des prix du pétrole et d'une surveillance généralement plus stricte des dépenses. Cela dit, l'excédent de 11,8 % du PIB de l'exercice 22/23, le premier au Koweït depuis 2014, devrait revenir à un déficit de 3,6 % du PIB (1,83 milliard de dollars) au cours de l'exercice 23/24, compte tenu des dépenses record prévues dans le budget. Cela comprenait des dépenses importantes et non récurrentes

en subventions aux carburants et en indemnités de congés des employés. L'estimation du déficit est beaucoup plus étroite que la prévision budgétaire de 6,2 % du PIB, compte tenu de la tendance historique des dépenses à être inférieures au budget et des hypothèses officielles conservatrices sur les recettes pétrolières. L'année prochaine, le déficit devrait se réduire à 1,2 % du PIB grâce à une augmentation modérée des dépenses (+4 % par rapport à l'exercice 23/24 hors éléments exceptionnels) et des prix du pétrole toujours élevés. Les investissements devraient connaître une nouvelle année de gains à deux chiffres, les projets de développement étant prioritaires.

Perspectives positives

Dans l'ensemble, les perspectives économiques à court terme sont favorables, avec une consommation privée solide, une inflation à la baisse et de vastes réserves budgétaires et extérieures (les réserves de la CBK et les actifs à l'étranger de la KIA dépassent 850 milliards de dollars, soit 521 % du PIB). La dette publique (3,0 % du PIB) est également extrêmement faible par rapport aux normes internationales. Néanmoins, l'économie reste exposée à la volatilité des prix du pétrole, à la politique incertaine de production pétrolière de l'OPEP+ et à des politiques intérieures perturbatrices. Ici, les objectifs de viabilité budgétaire et de diversification économique se sont souvent heurtés aux appels populistes en faveur d'une augmentation des dépenses sociales et d'une inertie politique. Cela dit, les nouveaux pouvoirs exécutif et législatif semblent partager un plus grand sentiment d'urgence pour relever les principaux défis économiques. Les priorités du plan économique quadriennal du gouvernement (2023-2027) comprennent la création d'un cadre budgétaire global, le déve-

loppement du secteur privé et l'amélioration de l'efficacité du gouvernement. Les impôts sur les sociétés et les accises pourraient être les premières mesures d'augmentation des recettes à être mises en place, aidant à compenser les augmentations des pensions de retraite et éventuellement des allocations de vie chère défendues par les députés. Des réformes à l'échelle du système, du côté de l'offre et de la réglementation (par exemple des marchés des affaires, du logement et du travail) ainsi que des initiatives visant à stimuler des taux d'investissement historiquement faibles seront essentielles pour réaliser des gains de productivité et atteindre les objectifs de diversification économique. Les lois évoquées sur le développement du logement et les prêts hypothécaires ainsi que le véhicule d'investissement national potentiellement important « Ciyada » pourraient être des initiatives positives à l'horizon.

EFFETS DE LA GUERRE À GAZA

Le FMI envisage d'augmenter le programme de prêts à l'Égypte

La directrice du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, a déclaré que le fonds « envisage sérieusement » une éventuelle augmentation du programme de prêts égyptiens de 3 milliards de dollars en raison des difficultés économiques résultant de la guerre en Palestine.

Georgieva a ajouté dans une interview à Reuters que le conflit « détruit » la population et l'économie de Gaza et a de « graves effets » sur l'économie palestinienne.

GOUVERNANCE DES DONNÉES DE SANTÉ ET PROGRAMME DE NUMÉRISATION

Kigali accueille le premier forum interparlementaire régional

Le premier Forum interparlementaire annuel de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) ou santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (RMNCAH) a débuté samedi 18 novembre à Kigali.

La réunion de deux jours vise à délibérer sur les initiatives régionales et continentales de gouvernance des données de santé de la CAE et sur le programme de santé numérique, ainsi que sur la manière d'exploiter les données numériques pour des soins de santé universels. Elle a été convoquée par le Secrétariat de la CAE en collaboration avec l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA). Les participants au forum comprennent des responsables du Secrétariat de l'EAC et des législateurs de l'EALA, des représentants de l'Association panafricaine d'informatique de la santé (HELINA), entre autres entités concernées. Les résultats attendus comprennent un rapport de mission décrivant les domaines thématiques, y compris un consensus sur la position régionale de la CAE et une position commune africaine sur la gouvernance des données de santé, s'alignant sur les différentes lois et réglementations aux niveaux régional et national. D'autres constituent l'ensemble minimum de composants réglementaires à ne pas manquer pour garantir une gouvernance efficace et équitable des données de santé au niveau régional de la CAE et au niveau continental et plaident en faveur d'un financement accru pour la santé numérique comme voie vers la réalisation d'une couverture sanitaire universelle (CSU) et pérenniser les initiatives de santé numérique entreprises. Le Secrétariat de l'EAC met en œuvre différentes interventions de santé numérique afin de contribuer à l'élimination des décès évitables et à l'amélioration du bien-être des citoyens de l'EAC grâce à la numérisation des processus cliniques et de santé publique. Le Secrétariat exé-



cute le Programme de santé intégré de la CAE (EIHP) qui a été approuvé par la 35ème réunion ordinaire du Conseil des ministres de la CAE en avril 2017. L'objectif de l'EIHP est de contribuer à l'élimination des décès évitables de mères, de nouveau-nés et d'enfants, du SIDA et à l'amélioration du bien-être des femmes, des enfants, des adolescents et des familles de la Communauté. Son objectif principal est de « renforcer la recherche, les innovations et la gestion des connaissances en matière de SDR/RMNCAH et de VIH et SIDA dans la CAE ». Concernant la gouvernance des données de santé et le programme de numérisation, le Secrétariat a souligné que les systèmes de santé africains subissent une révolution numérique, entraînant une augmentation des données sur la santé et liées à la santé. Cette poussée recèle un potentiel de transforma-

tion pour les nations africaines, offrant des opportunités pour améliorer les soins de santé, répondre efficacement aux urgences sanitaires et réaliser des progrès significatifs vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle (CSU), de l'Agenda 2063 et des Objectifs de développement durable (ODD), ajoute-t-il. Pour tirer pleinement parti des avantages de cette transformation numérique, le Secrétariat a indiqué qu'il est essentiel d'établir des cadres de gouvernance solides et efficaces pour les données de santé. Cela inclut la gestion des risques, la protection des droits individuels et la garantie d'une utilisation responsable des données afin de favoriser la confiance du public dans les systèmes de données de santé. Comme indiqué, pour faire face au paysage réglementaire complexe et diversifié entre les pays, il est crucial que les nations africaines se réunissent et développent une approche unifiée.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE DU SUD

L'Allemagne accorde un prêt de 500 millions €

Ce financement concessionnel fait partie de l'enveloppe prévue dans le cadre du « Partenariat pour une transition énergétique juste » qui a été conclu lors de la 26ème conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. La banque de développement allemande KfW a accordé ce vendredi 17 novembre à l'Afrique du Sud un prêt de 500 millions d'euros à un taux inférieur à celui du marché pour l'aider à abandonner l'utilisation de l'électricité produite à partir du charbon. « Le prêt vise à aider le gouvernement sud-africain à mettre en œuvre des réformes capables de résoudre la crise énergétique aiguë dans le pays. Il contribuera notamment à une restructuration socialement acceptable et écologiquement durable du secteur énergétique sud-africain » a indiqué un porte-parole de KfW à Bloomberg. Ce financement concessionnel fait partie de l'enveloppe prévue dans le cadre du « Partenariat pour une transition énergétique juste » (Just Energy Transition Partnership - JETP), un plan de financement de la transition énergétique conclu entre l'Afrique du Sud et la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne lors de la COP26. Le programme était initialement doté de 8,5 milliards USD. L'enveloppe a été ensuite portée à 12 milliards USD après l'adhésion des Pays-Bas, du Danemark, du Canada, de l'Espagne et de la Suisse à cette initiative présentée comme un exemple pionnier de la manière dont les pays riches peuvent aider les économies en développement à se défaire de leur dépendance au charbon. Malgré sa révision à la hausse, cette enveloppe est cependant jugée insuffisante par plusieurs responsables sud-africains qui ont dénoncé à plusieurs reprises les pressions exercées sur leur pays pour qu'il ferme ses centrales au charbon, au risque de mettre en péril sa sécurité énergétique. Les autorités sud-africaines estiment le coût total de la transition énergétique dans le pays à 1 500 milliards de rands (environ 80 milliards USD).

CÔTE D'IVOIRE

Une usine de transformation de cacao de 10,5 millions \$ annoncée à Duékoué

En Côte d'Ivoire, le cacao est le principal contributeur aux recettes d'exportation du secteur agricole. Alors que plus de 60 % de la récolte annuelle est encore expédiée sous forme brute, la filière attire de plus en plus d'investissements dans le segment de la transformation. En Côte d'Ivoire, la nouvelle Société coopérative agricole Nyienfe de Duékoué (SCOOPRANYD) veut

investir 6,5 milliards Fcfa (10,5 millions \$) dans la transformation de cacao en collaboration avec des partenaires italiens. Dans un communiqué publié le 19 octobre, le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) indique qu'il a reçu en audience une délégation composée des représentants de la coopérative pour discuter des modalités de mise en œuvre de ce nouvel investisse-

ment. D'après, Solange Amichia, directrice générale de l'organisme public, le projet porte sur la construction d'une usine d'une capacité de broyage de 20 000 tonnes de fèves par an à Duékoué dans l'ouest du pays. Elle devrait aussi être en mesure de produire 6 000 tonnes de produits dérivés de cacao. Globalement, ce projet d'investissement est une nouvelle contribution du secteur privé à la réalisation des ob-

jectifs du programme d'industrialisation de la filière cacao. Rappelons que la nation éburnéenne ambitionne d'assurer 100 % de la première transformation de sa récolte annuelle de cacao qui tourne autour de 2 millions de tonnes, à l'horizon 2030. En Côte d'Ivoire, les exportations de cacao et produits dérivés ont rapporté près de 5 milliards \$ en 2022, d'après les données compilées sur la plate-forme Trademap.

EN RAISON DE LA FERMETURE DE SES FRONTIÈRES AVEC LE NIGER

Le Bénin voit sa croissance et ses perspectives économiques baisser

Selon le FMI, le Bénin fait face à des vents contraires liés à la fermeture de la frontière avec le Niger et aux changements de politique post-électorale au Nigeria. Des influences qui ont poussé l'institution à revoir à la baisse les perspectives de croissance du pays. Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse les perspectives de croissance du Bénin, qui passent de 6% à 5,6 % en 2023, en raison de la situation sociopolitique qui prévaut dans la sous-région. C'est ce qui ressort du communiqué de l'institution, publié le 26 octobre. « Après une forte dynamique au cours du second semestre, le Bénin est confronté à des vents contraires liés à la fermeture de la frontière avec le Niger, dans un contexte de sanctions régionales contre ce pays et de changements de politique post-électorale au Nigeria »,

a signifié le Fonds. Tout en appelant les autorités béninoises à rester vigilantes face aux retombées socio-économiques et financières de ces chocs. En ce qui concerne la Loi de finances 2024 du pays, le FMI a considéré qu'elle est conforme à l'objectif des autorités de converger vers la norme de déficit budgétaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) de 3 % du PIB d'ici 2025, soutenue par la mobilisation des recettes. En effet, le gouvernement béninois table sur un déficit budgétaire à 3,7% en 2024 contre 4,3% du PIB estimé pour la fin de 2023, avec un budget d'Etat présentant une hausse de 12,8% des ressources. A l'issue d'une mission d'une dizaine de jours à Cotonou, dans le cadre de la troisième revue d'un programme mixte conclu avec le Bénin en 2022, l'institution de Bretton Woods a adressé

un satisfecit au gouvernement béninois pour les progrès réalisés. Un accord de principe a été convenu entre les deux parties pour le décaissement d'environ 134 millions \$ en faveur du programme MEDC/FEC et d'un nouvel accord de 24 mois au titre de la facilité pour la résilience et la viabilité (RSF). Cette RSF a pour objectif de soutenir l'ambitieux programme climatique des autorités béninoises, indique le communiqué. Pour rappel, en 2022, ce pays d'Afrique de l'Ouest a bénéficié d'un programme financier mixte au titre des accords du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC) d'une valeur globale de 658 millions \$. Celui-ci vise à aider l'Etat béninois à répondre à ses besoins urgents de financement tout en soutenant la mise en œuvre du plan national de développement et en mobilisant davantage de ressources auprès des donateurs.

MARCHÉ

Cet été, la bourse a été (un peu) moins généreuse avec les actionnaires côté dividendes

Les entreprises cotées ont été un peu moins généreuses avec leurs actionnaires cet été, que l'an passé. Un peu plus de 420 milliards de dollars leur ont été versés, soit 0,9% de moins, selon un rapport de Janus Henderson.

Cet été, les entreprises mondiales ont versé un peu moins de dividendes à leurs actionnaires. Au troisième trimestre 2023, elles ont redistribué l'équivalent de 421,9 milliards de dollars à leurs actionnaires, selon la société de gestion Janus Henderson qui compile les données de 1.200 entreprises cotées dans le monde. C'est 0,9% de moins qu'au troisième trimestre 2022. Les chiffres présentés par Janus Henderson ont été plombés par les groupes Petrobras et BHP, qui ont décidé de manière "inattendue" de nettement baisser leurs coupons sur le trimestre. La compagnie pétrolière brésilienne et le géant minier australien ne sont rien d'autre que les plus gros payeurs de dividendes au monde en 2022. A eux seuls, ils ont fait plonger de deux points de pourcentage la croissance des dividendes, "masquant les bonnes performances visibles dans la plupart des régions du monde", précise Janus Henderson. Au final, la croissance sous-jacente, qui tient compte des dividendes spéciaux uniques, des taux de change et d'autres facteurs techniques, s'est établie à 0,3 %. Et en excluant les baisses décidées par Petrobras et BHP, la croissance sous-jacente est encore meilleure et s'est élevée à 5,3 % cet été, un niveau qui, selon la société de

gestion est conforme "à la tendance à long terme". "Le montant total versé est toutefois légèrement supérieur à nos prévisions, de même que la qualité des dividendes, puisque ceux-ci sont moins tributaires des dividendes exceptionnels et des effets de change que nous l'anticipions trois mois auparavant", précise Ben Lofthouse, responsable de l'équipe actions mondiales.

Les entreprises chinoises généreuses
D'un point de vue sectoriel, là aussi, des disparités bien criantes sont à relever. Les sociétés chimiques et immobilières asiatiques ont fortement baissé leurs dividendes, "réflétant les conditions de marché difficiles dans la région". En revanche, les dividendes versés par les banques, les services aux collectivités et l'automobile, ainsi que la plupart des compagnies pétrolières, ont enregistré une forte croissance. Au global, "neuf entreprises sur dix ont augmenté ou maintenu leurs distributions". Si on se concentre sur les régions géographiques, les entreprises asiatiques sont restées généreuses avec leurs actionnaires notamment en Chine. Les dividendes ont atteint un "nouveau record dans le pays grâce à une forte augmentation des versements de PetroChina", mais cette évolution a masqué la faiblesse du retour aux

actionnaires des banques et des sociétés immobilières chinoises. Aux Etats-Unis, les dividendes ont augmenté de 4,5%, un taux de croissance qualifié de "sain" par Janus Henderson. Une écrasante majorité (98%) des entreprises américaines ont augmenté ou maintenu leurs distributions. Les entreprises européennes ont maintenu "une croissance très forte" de leurs dividendes, prolongeant la tendance observée au cours d'un deuxième trimestre significatif d'un point de vue saisonnier. Au Royaume-Uni, la situation est plus disparate. Les entreprises minières

ont été moins généreuses avec leurs actionnaires, ce qui a occulté la hausse des coupons versés par les banques, les groupes pétroliers ou les services aux collectivités. En France, la croissance sous-jacente des dividendes est ressortie à 11,6% entre juillet et septembre. Ce rythme est deux fois inférieur à la moyenne de la région (22,6%), mais reste toutefois nettement supérieur à la moyenne mondiale (0,3%). Dans le détail, cette croissance sous-jacente des dividendes a été tirée par deux groupes, à savoir Publicis et Pernod Ricard.

RASSURÉ PAR L'INFLATION EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS Le CAC 40 gagne 2,7% sur la semaine

La Bourse de Paris s'affiche en hausse ce vendredi, portée par un net ralentissement de l'inflation en Europe, au plus bas de deux ans. La Bourse de Paris valide son rebond du jour, après la confirmation en fin de matinée d'une décélération de l'inflation en zone euro. Le CAC 40 clôture en nette hausse de 0,93% de retour sur les 7.200 points à 7.233,91 points, vendredi soir. Le bilan hebdomadaire est donc positif pour l'indice vedette parisien, qui gagne 2,7% sur la semaine, malgré un repli de 0,6% jeudi. Les marchés apprécient la récente trajectoire des prix à la consommation de part et d'autre de l'Atlantique, ce qui crédibilise la perspective d'une fin des hausses de taux des banques centrales. En Europe, l'indice des prix à la consommation calculé aux normes européennes (IPCH) a ralenti à 2,9%, conformément à l'estimation "flash", après une progression de 4,3% en septembre. Les marchés monétaires tablent donc désormais sur une baisse de taux de 1 point de pourcentage de la part de la Banque centrale européenne (BCE) d'ici fin 2024, selon Reuters. Aux Etats-Unis, les marchés ont pris connaissance cette semaine d'un net ralentissement de l'inflation tant du côté des consommateurs que des producteurs. "Avec une inflation surprise de 0,1 %

aux États-Unis, les marchés ont décidé d'adhérer une fois de plus à l'histoire d'un atterrissage en douceur avec désinflation. La façon dont le rapport sur l'inflation américaine a fait décoller les marchés reflète un ajustement des stratégies de suivi de tendance, mais l'onde de choc a été suffisante pour faire de cette semaine une semaine positive dans tous les domaines. Les taux longs ont baissé dans un rapport de 1 à 1 avec les attentes en matière de politique monétaire, qui ont été révisées considérablement à la baisse", explique Lombard Odier. Du côté des valeurs, c'est le calme plat. On peut citer Rémy Cointreau qui a gagné 4,6% après un relèvement de recommandation de Kepler Chevreux qui passe à l'achat sur le dossier. Teleperformance qui a repris 1,3% après avoir réalisé une levée de 1,4 milliard d'euros d'obligations à long terme, qui a été souscrite plus de 5 fois. Du côté des devises, l'euro progresse de 0,1% à 1,0865 dollar. Les cours du pétrole rebondissent vivement après avoir perdu plus de 4% la veille. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagne 3,5% à 80,11 dollars tandis que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en décembre, s'apprécie de 3,3% à 75,33 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 16 Novembre 2023 Valeur : 20 Novembre 2023				
BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.2665	134.2815
1	EUR	EURO	145.4643	145.5074
1	GBP	POUND STERLING	166.1714	166.2723
100	JPY	JAPANESE YEN	88.6716	88.6873
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5029	18.5101
1	CHF	SWISS FRANC	151.0479	151.1328
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	97.9547	97.9942
1	DKK	DANISH KRONE	19.5163	19.5205
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.7204	12.7247
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.3941	12.3994
1	AED	UAE DIRHAM	36.5550	36.5611
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.7996	35.8084
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.8008	435.4134
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.7515	43.1811
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.2338	13.2353
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4821	27.6231
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5352	3.5356
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.0977	178.0977

SOITEC

Le marché passe l'éponge sur l'abaissement des objectifs annuels de soitec

La société iséroise a abaissé ses perspectives annuelles et anticipe des ventes en recul pour l'exercice 2023-2024, alors qu'elle prévoyait jusqu'ici un chiffre d'affaires stable. Et ce, en raison des stocks sur la chaîne d'approvisionnement de smartphones. Soitec reste confronté à la chute du marché des smartphones, industrie évidemment très consommatrice en composants électroniques et qui connaît actuellement un niveau élevé de stocks, avec donc des ventes en fort déclin. Début novembre, Oddo BHF avait même indiqué dans une note s'attendre à des résultats semestriels "marqués par des déstockages massifs des clients

dans les communications mobiles". Le bureau d'études a tapé juste. Soitec a fait état de résultats semestriels en forte baisse, de 15% à périmètre et taux de change constants lors du premier semestre 2023-2024 (d'avril à septembre), à 401 millions d'euros. Ce repli des facturations est conforme aux prévisions du groupe, celui-ci avait indiqué en avril, lors de la publication de ses comptes annuels 2022-2023, que ses revenus baisseraient de 15% au premier semestre de 2023-2024. Rappelons que le groupe évolue en exercice décalé, clôturant ses comptes annuels à fin mars.

KRISTALINAGEORGIEVA À PROPOS DE L'ENGAGEMENT BIDEN-XI

Un signal important pour la coopération mondiale

La directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, a déclaré que la rencontre de cette semaine entre le président américain Joe Biden et le président chinois Xi Jinping était un signal indispensable indiquant que le monde devait coopérer davantage.

"Cela envoie un signal au reste du monde selon lequel nous devons trouver des moyens de coopérer sur ces défis où aucun pays seul ne peut réussir", a déclaré Georgieva à Reuters dans une interview en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique. La réunion Biden-Xi est « importante à un moment où la fragmentation géo-économique s'est effectivement approfondie, avec des conséquences négatives sur les perspectives d'accélération de la croissance », a déclaré Georgieva. Biden et Xi ont convenu mercredi dernier d'ouvrir une ligne présidentielle directe, de travailler à réduire la production de fentanyl, démontrant ainsi des progrès tangibles lors de leurs premières discussions en face-à-face depuis un an. La réunion n'a pas modifié l'ensemble croissant de restrictions au commerce et aux investissements motivées par la sécurité nationale entre les deux plus grandes économies du monde, mais Georgieva a déclaré que la reprise des communications était importante à un moment très incertain pour l'économie mondiale. Georgieva a déclaré que le dégel entre les États-Unis et la Chine avait eu un effet positif sur les dirigeants présents au sommet de l'APEC, où elle a surtout retenu que "l'esprit de coopération est manifestement plus fort. Et le monde en a besoin". Georgieva a déclaré que la relance des communications entre les États-Unis et la Chine contribuerait également à favoriser la coopération sur les défis mondiaux, en particulier le changement climatique, la conférence sur le climat COP28 devant débiter fin novembre.



L'engagement entre les États-Unis et la Chine sera également un facteur important dans les négociations sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce, y compris le rétablissement de son système de règlement des différends. Les ministres de l'OMC doivent se réunir en février aux Émirats arabes unis.

Impact de la guerre à Gaza

La guerre menée par « Israël » contre le Hamas continue d'être « dévastatrice » pour la population et l'économie de Gaza, avec de « graves impacts » sur l'économie en Cisjordanie, a également déclaré Georgieva.

Cela exerce également une pression sur les économies voisines à savoir l'Égypte, le Liban et la Jordanie, qui connaissent une réduction du tourisme et une hausse des coûts du gaz, a-t-elle déclaré.

« Israël » connaîtra également un ralentissement économique, puisque près de 8 % de sa main-d'œuvre a été détournée vers le service militaire, a-t-elle déclaré.

Pour l'Égypte, le FMI "envisage sérieusement" une éventuelle augmentation du programme de prêts de 3 milliards de dollars en raison des difficultés. Une équipe des services du FMI organise actuellement des consultations virtuelles avec les autorités égyptiennes sur le programme.

La guerre à Gaza a eu « un impact limité » sur l'économie mondiale dans la mesure où la hausse initiale des prix de l'énergie n'a pas été soutenue, mais les impacts pourraient s'accroître en cas d'« accident » qui élargirait le conflit ou le prolongerait, a déclaré Georgieva.

La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a déclaré lors de réunions la semaine dernière avec son homologue chinois qu'un résultat clé de l'engagement économique entre les États-Unis et la Chine était le soutien de Pékin à une augmentation de 50 % des ressources basées sur les quotes-parts du FMI, sans augmentation immédiate de la participation de la Chine.

Georgieva a déclaré qu'il était important que le FMI commence rapidement à réorganiser sa formule d'actionnariat afin d'améliorer la représentation des économies en développement à croissance rapide : "Le monde a besoin d'un FMI qui soit financièrement solide, et qui soit également légitime."

EMISSIONS DE DETTE CHINOISE

Des niveaux records, dépassant 1 300 milliards de dollars

La Chine a émis environ 9 600 milliards de yuans (1 340 milliards de dollars) d'obligations d'État jusqu'à présent en 2023, contre un objectif annuel de 11 100 milliards de yuans (1 530 milliards de dollars).

Le plan d'émission de cette année, qui représente un record, comprend un billion de yuans d'obligations souveraines supplémentaires approuvées le mois dernier pour les efforts de secours en cas de catastrophe et des projets climatiques. Selon les estimations de Bloomberg basées sur les données d'Orient Securities, la Chine s'apprête à émettre des obligations d'une valeur de 1,5 billion de yuans (207 milliards de dollars), conformément à ses plans annuels, mais Pékin peut-il émettre ce montant à seulement 6 semaines de l'année en cours ?

La Banque populaire de Chine est la seule grande banque centrale au monde à adopter une politique monétaire accommodante et à lutter contre le ralentissement de l'économie, ce qui soutient la forte demande d'actifs sans risque. Le deuxième plus grand marché obligataire au monde a absorbé avec une grande facilité la plupart des afflux massifs d'obligations, ce qui témoigne du succès des réductions de taux d'intérêt de la Banque populaire de Chine et des augmentations périodiques des dépenses publiques.

Bloomberg a rapporté que des obstacles sont survenus en raison d'une courte période de liquidité en octobre dernier, tandis que les banques chinoises se sont également précipitées pour vendre des dettes à court terme pour lever des fonds, soulignant les difficultés auxquelles est confrontée la banque centrale chinoise.

La Banque populaire de Chine a injecté 600 milliards de yuans dans le système financier la semaine dernière grâce à une facilité de prêt à moyen terme, un prêt d'un an soutenant la politique gouvernementale, enregistrant la plus grande injection de liquidités en sept ans.

Cela fait suite à une pénurie de liquidités qui a secoué le marché financier chinois fin octobre dernier, lorsque l'énorme offre de dette publique et les besoins de liquidités des banques à la fin du mois ont entraîné une augmentation des coûts d'emprunt à court terme.

LES DEUX PARTIES TIENDRONT DES DISCUSSIONS TECHNIQUES EN JANVIER SUR LA PROTECTION DES SECRETS COMMERCIAUX

Washington et Pékin conviennent de tenir des consultations en 2024

Les États-Unis et la Chine ont convenu de tenir de nouvelles négociations commerciales l'année prochaine, malgré les tensions entre les deux pays, a annoncé le département américain du Commerce. Cette annonce intervient après la rencontre de Joe Biden mercredi avec son homologue chinois Xi Jinping en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à San Francisco. Selon

l'AFP, la secrétaire américaine au Commerce, Gina Raimondo, a eu des discussions parallèles avec son homologue Wang Wentao. Le département américain a déclaré dans un communiqué : « Au cours de la réunion, les deux responsables ont examiné les progrès réalisés par le groupe de travail sur les questions commerciales et sont convenus de se revoir face à face début 2024. » Les deux parties devraient

également tenir des discussions techniques en janvier sur la protection des secrets commerciaux. Les deux plus grandes économies du monde sont aux prises avec une concurrence commerciale et géopolitique féroce. Les États-Unis cherchent notamment à empêcher la Chine d'accéder aux technologies avancées, sous prétexte de protéger la sécurité nationale, ce qui déplaît à la Chine, qui considère que cela porte at-

teinte à ses « intérêts légitimes ». Raimondo s'est rendu à Pékin en août dernier, dans le contexte de la reprise du dialogue avec la Chine. Le département américain du Commerce a ajouté que le ministre "a également souligné que la protection de la sécurité nationale n'est pas négociable", soulignant que les contrôles à l'exportation ne visent pas à entraver la croissance économique de la Chine.

IA

Berlin, Paris et Rome trouvent un accord sur la future réglementation

L'Allemagne, l'Italie et la France se sont mis d'accord pour étendre la réglementation européenne aux petites entreprises. Jusqu'ici, le Parlement envisageait de ne contraindre que les gros fournisseurs d'intelligence artificielle, au risque de faire perdre en crédibilité les petites entreprises européennes. Alors que l'Union européenne souhaite conclure, avant la fin de l'année, le premier règlement au monde visant à encadrer et à protéger l'innovation dans l'IA,

l'agence Reuters dévoile un accord entre la France, l'Allemagne et l'Italie. Principal désaccord avec la volonté européenne : à qui sera appliquée cette loi ? D'un côté, le Parlement européen avait proposé un code de conduite, dans le but de prévenir les risques de sécurité liés aux applications de l'IA et d'éviter les effets discriminatoires, uniquement pour les grands fournisseurs d'IA. De l'autre, la France ainsi que l'Allemagne et l'Italie craignent que cette restriction n'avantage

trop les petits fournisseurs européens et entraîne une perte de confiance des clients quant à la sécurité de ces derniers. Ainsi, les petits fournisseurs européens pourraient perdre des clients par effet pervers de cette loi.

Les trois puissances européennes proposent « donc des engagements volontaires contraignants pour les fournisseurs d'IA, grands et petits, dans l'Union européenne », explique Reuters.

Le Renault Trafic E-Tech dévoile ses tarifs

C'est bon, vous pouvez le commander ! Le nouveau Renault Trafic Van E-Tech, autrement dit le Trafic totalement électrique, vient tout juste d'être commercialisé en fourgon L2H1 et en plancher cabine. 40 200 € HT, c'est la base ! Le nouveau Renault Trafic Van E-Tech démarre sa gamme tarifaire à ce prix, étant entendu que le bonus écologique de 4 000 € pour les professionnels n'est ici pas déduit. Ce tarif est celui du fourgon L2H1. La version plancher cabine L2 est commercialisée à partir de 37 500 € HT, bonus non déduit également. À noter que la version courte du Trafic (L1H1) sera commercialisée prochainement affirme le constructeur, à un tarif inconnu pour l'instant. Le Trafic électrique est proposé en une unique finition Grand Confort. Cette finition, la plus haute des utilitaires Renault, est plutôt bien dotée avec des équipements comme le système de navigation Easy Link avec l'écran 8" (mais sans la navigation), le régulateur de vitesse, les projecteurs avant full Led, la banquette passager avant deux places avec la place centrale rabattable pour devenir bureau mobile, la finition intérieure avec insert chrome une prise 12 V. en zone cargo et un câble mode 3 de 6 mètres. La couleur de série de ce Trafic est blanche, appelée Blanc Glacier par Renault. Si vous préférez le Gris Urbain, il faudra déboursier 200 € HT de plus. Ou 650 € HT si vous voulez les peintures métallisées Rouge Carmin, Noir Crépuscule, Gris Highland ou Gris Comète, toujours pour reprendre la terminologie maison. Il y a aussi des options, comme le pack visibilité comprenant l'allumage automatique des feux et des essuie-glaces ainsi que les antibrouillards, facturé 200 € HT ; les radars avant arrière et latéraux à 400 € HT ou le chargeur à induction pour les smartphones à 200 € HT. Rappelons que le Trafic Van E-Tech est doté d'une batterie d'une capacité de 52 kWh, c'est celle de l'actuel Master E-Tech, et d'un moteur électrique de 90 kW (122 ch.), c'est celui du Kangoo électrique. L'autonomie annoncée est au maximum de 294 kilomètres. Le L2H2 affiche un volume utile de 8,9 m³ et une charge utile de 950 kilos.

XIAOMI SU7
Du smartphone à la route

Au tour de Xiaomi de griller la politesse à Apple en présentant son premier modèle automobile. Sans surprise, il s'agit d'une berline électrique du format d'une Porsche Taycan ou d'une Tesla Model S.

S'il est une certitude, c'est que Apple ne sera pas le premier roi du smartphone à investir l'industrie automobile. Battu par Google pour la fourniture d'un système d'exploitation complet – utilisé chez Polestar, Renault, Smart et Volvo. Huawei a préféré fournir un système d'exploitation et d'infodivertissement complet à différents constructeurs automobiles, en fondant notamment la marque Avatr avec CATL et Changan, et que Sony s'est associé à Honda pour produire des voitures électriques dès 2025, Xiaomi, deuxième producteur mondial de smartphones, a décidé de lancer sa propre marque. Et grâce au ministère chinois de l'industrie et des technologies de l'information, nous pouvons découvrir les premières images du modèle inaugural de la gamme Xiaomi, la berline SU7.

La Porsche Taycan dans le viseur ?

Longue de près de 5 m, large de 1,96 m et haute de 1,46 m, la Xiaomi SU7 repose sur un empattement de 3 m et se pose en rivale dé-



signée d'une certaine Porsche Taycan ou éventuellement de la Tesla Model S. à l'instar de la Porsche, elle présente une ligne de coupé 4 portes avec une petite malle à l'arrière dotée d'un aileron rétractable. Si la version de base SU7 RWD à un seul

moteur – propulsion – développera 220 kW (299 ch), la Xiaomi SU7 Max AWD proposera deux moteurs, une transmission intégrale et surtout une cavalerie de 495 kW (673 ch) lui permettant de filer à 265 km/h, une vitesse impression-

nante pour une électrique !

Technologie avancée

Outre son aileron mobile adaptatif, la Xiaomi SU7 fait le plein de technologie avec une interface et un système d'exploitation développé en interne XiaomiHyperOS et qui s'annonce riche en applications et fonctionnalités. Elle utilisera la reconnaissance faciale via une caméra logée dans le montant B et proposera une conduite semi-autonome rendue possible grâce à un dispositif lidar placé au sommet du pare-brise. La présentation officielle de la Xiaomi SU7 est imminente puisque la production – réalisée par le constructeur chinois BAIC - débutera en décembre 2023 pour des premières livraisons planifiées en février 2024. Reste à savoir si ce modèle sera commercialisé en Europe, ce qui n'a rien d'impossible.

Faut-il acheter le petit SUV hybride Toyota Yaris Cross en occasion ?

Lancée il y a maintenant deux ans et demi, le Toyota Yaris Cross se dégage facilement en seconde main. Sa fiabilité est-elle au rendez-vous ? Vaut-il vraiment le coup ? Même s'il est revenu très tardivement sur le segment des petits SUV qu'il avait presque inventé avec le premier RAV4, Toyota n'a jamais semblé inquiet quant au succès de sa Yaris surélevée. Comme souvent, le géant japonais avait raison. Sans cannibaliser les ventes de sa citadine fétiche, le Yaris Cross s'est natu-

rellement imposé dans le paysage automobile français, où il n'est pas loin du top-10 des ventes. Entre janvier septembre, il avait déjà conquis plus de 22 000 clients. Cela le plaçait précisément 13ème des ventes mais 4ème si l'on considère ses adversaires directs que sont les Peugeot 2008, Renault Captur et éventuellement le Dacia Duster. Bref, une vraie réussite que le début de carrière de ce modèle. Au point que la cote ne faiblit pas beaucoup sur le marché de l'occasion. Désormais assez facile à trouver

sur les sites de petites annonces, le Yaris Cross ne se donne pas du tout. C'est simple, vous aurez bien du mal à trouver un modèle à moins de 22 000 € alors que les compteurs affichent déjà plus de 50 000 km pour certains. Dans l'absolu, vous ne ferez pas une mauvaise affaire, car la fiabilité semble, comme très souvent avec Toyota, au rendez-vous. Mais en cette fin d'année, sachez que Toyota joue les Pères Noël avant l'heure et offre déjà de belles ristournes sur son Yaris Cross. Plus exactement 2 500 € de remise,

sans condition particulière, sur toute la gamme, finition Dynamic Business exceptée. De fait, vous pouvez aujourd'hui vous offrir les services d'un Yaris Cross Dynamic à partir de 24 900 €, soit à peine 10 % de plus que les prix les plus intéressants en occasion. L'écart ne semble pas assez important pour le différentiel de kilomètres entre le neuf et la seconde main. A vous de voir donc si vous êtes en capacité de faire la jonction avec le prix mais le Yaris Cross, victime de son succès, n'est, pour l'instant, pas un si

FUTUR BIGSTER 2025

Dacia vous réserve une surprise !

Présenté dans le cadre de la Renaultion, en janvier 2021, le concept-car Dacia Bigster fut le manifeste esthétique du changement de cap qu'a opéré par la suite la marque roumaine du groupe Renault. Fini l'esprit cheap et le low-cost à tout prix, désormais, les nouvelles valeurs de la firme sont l'esprit aventure et les loisirs de plein air. D'ailleurs n'allez surtout pas résumer le Bigster à une simple version allongée et dotée de 7 places du nouveau Duster. Ce dernier sera présenté le 29 novembre prochain.

Dacia Bigster : 5 places, pas plus de 30 000 €

Et pour cause, le futur Dacia Bigster sera un véhicule à 5 places, oui vous avez bien lu, à 5 places uniquement. Il n'y aura pas, même en option, de configuration à 7 places cela n'est pas

prévu dans son cahier des charges. Cette information est on ne peut plus sûre, puisque c'est Denis le Vot, le P-DG de Dacia qui nous l'a confirmé, lors de la présentation, en avant première du nouveau Duster, dont il n'est absolument pas question de parler ici. Le patron de la marque Roumaine a très clairement précisé les choses. Le Dacia Bigster sera le haut de gamme de la marque, son prix de vente sera bien évidemment bien placé, il ne dépassera les 30 000 € pour les versions les plus huppées. Le Bigster bénéficiera de la base technique des Logan et Sandero, à savoir la plateforme CMF-B du groupe Renault. Le but du Bigster sera d'offrir plus d'espace à bord qu'un Duster, à la manière, à l'époque, du Renault Koleos qui venait compléter, par le haut, l'offre du Kadjar sans pour autant ajouter des sièges supplémen-

taires dans l'habitacle. L'idée sera donc de proposer un engin plus imposant, plus logeable ciblant, toujours sur le segment C, des modèles plus long que le Duster. Le Bigster aura dans sa ligne de mire, par leurs tailles et non par leur prix évidente les Nissan Qashqai, Citroën C5 Aircross voire même Toyota RAV4. C'est-à-dire que le Bigster s'approchera tranquillement des 4,60 m, pour mémoire l'actuel Dacia Duster à une longueur de 4,34 m.

Le Bigster ne doit pas cannibaliser le Jogger

De l'aveu du patron, cela n'aurait eu aucun sens de vouloir faire un second véhicule à 7 places, puisque le break Dacia Jogger occupe déjà parfaitement le terrain. Et surtout avec la silhouette haute perchée d'un SUV il ne serait pas possible d'offrir autant

d'espace au troisième rang du Bigster qu'à bord du Jogger, à moins d'avoir un engin très haut, ce qui n'est pas l'idéal ni en termes d'aérodynamisme et encore moins en termes d'élégance. Malgré son gabarit plus imposant que celui du Duster, le Bigster surveillera son poids pour bénéficier de motorisations éprouvées et ne pas avoir recours à des mécaniques plus imposantes donc plus gloutonnes. Enfin question style, le futur Bigster de série se distinguera du Duster, auquel il laissera le rôle du baroudeur. Le Bigster sera un engin avec des qualités routières manifestes, le renouveau de la familiale en somme. Alors avec l'esprit « outdoor » cher à la marque, une silhouette de break « allroad » serait la plus adaptée. C'est comme cela que nous l'avons illustré. Affaire à suivre.

Pourquoi Google a peur de Firefox ?

Face aux critiques, le géant américain doit faire machine arrière sur la question des bloqueurs de publicité.

Manifest V3, la nouvelle version des règles encadrant l'utilisation des extensions pour Chrome, Edge ou encore Brave, ne fait pas l'unanimité. Notamment auprès des développeurs, qui craignent de ne plus pouvoir proposer de solutions convenables. Mais également du côté des défenseurs de la vie privée, qui dénoncent un forcing malvenu de la part de Google. Alors, devinez qui pourrait en tirer profit ? Un des rares navigateurs ne fonctionnant pas (encore) sous Chromium : Firefox.

Une victoire pour les traqueurs

Depuis quelque temps, Google entretient une relation particulière avec les bloqueurs de publicité. Si l'interdiction d'utiliser ce type d'outil sur YouTube a récemment fait grand bruit, l'arrivée progressive de Manifest V3 démontre que la firme se penche sur le sujet à plus grande échelle. En effet, en restreignant l'utilisation d'une API en particulier, appelée Declarative Net Request, l'entreprise est en train de rendre le travail des extensions comme AdBlock beaucoup

plus difficile. Comme l'explique Alexei Miagkov, de l'Electronic Frontier Foundation : « Si les extensions ne peuvent pas innover, les utilisateurs sont perdants et les traqueurs gagnants ». Google et les navigateurs basés sur Chromium étant ultra-dominants, les décisions du géant américain affectent la quasi-totalité des utilisateurs, qui n'ont alors que très peu de choix.

Une résistance solide à l'affût

Cependant, certaines entreprises et organisations ne basent pas leurs navigateurs sur le projet open-source de Google. Alors qu'Apple continue d'utiliser WebKit pour Safari, Mozilla s'accroche à Gecko pour Firefox. Cela signifie que les deux navigateurs restent indépendants de la firme de Mountain View, ce qui a un impact sur les développeurs d'extensions, et donc sur les utilisateurs.

Alors que Manifest V3 est critiqué pour certains de ses aspects, Mozilla est en train de l'intégrer dans Firefox afin de faciliter le portage des extensions depuis Chrome.



Toutefois, cela ne se fait pas sans quelques retouches, notamment sur les éléments qui peuvent empêcher les bloqueurs de publicité de fonctionner correctement. Les conséquences n'ont pas tardé à apparaître. Suite aux nouvelles politiques de répression sur YouTube, les utilisateurs se sont rués sur de nouvelles solutions pour éviter les annonces lors de la lecture de vidéos. Sauf que, désormais, rares sont ces outils fonctionnant correctement sur Chrome et consorts, contrairement à ceux développés pour Fire-

fox.

Il pourrait s'agir d'une véritable menace pour Google, car les utilisateurs risquent de se diriger vers d'autres navigateurs. Et ce, après une domination de plusieurs années des logiciels utilisant Chromium.

Google ramené à la raison ?

La firme de Mountain View a donc décidé d'agir avant que les choses n'empirent. Si l'on sait désormais

que Manifest V3 deviendra obligatoire en juin 2024 pour les extensions du Chrome Web Store, il a également subi quelques changements notoires. En particulier du côté de l'API Declarative Net Request, dont l'utilisation sera un peu plus souple qu'initialement prévu. Une bonne nouvelle pour les bloqueurs de publicité, qui pourront offrir « la même qualité de filtrage qu'avec Manifest V2 », note Andrey Meshkov, directeur technique d'AdGuard. Cependant, pour Alexei Miagkov, tout n'est pas parfait : « Ces changements sont utiles, mais il s'agit d'améliorer un système limité dans sa conception ». Manifest V3 impose encore de nombreuses limitations aux développeurs, et il est probable qu'il y ait des tensions entre les développeurs et Google pendant un certain temps encore.

Reste à voir comment les navigateurs orientés vers la protection des données mais basés sur Chromium, à l'image de Brave, s'en sortiront. Mais, surtout, comment Firefox ou Safari tireront leur épingle du jeu.

LE DOUX RÊVE DES GÉANTS DE LA TECH...

Votre smartphone comme clé de voiture ?

Malgré les préoccupations en matière de sécurité, les constructeurs persistent dans leur volonté de transformer notre façon d'ouvrir et de démarrer nos véhicules. Déverrouiller les portières d'une voiture sans avoir à sortir une clé de contact n'est pas une nouveauté. Mais, ces dernières années, les constructeurs ont franchi une étape supplémentaire en rendant la chose possible à l'aide d'un simple smartphone. Toutefois, le concept n'en est qu'à ses balbutiements, et l'industrie automobile est encore loin de sauter le pas dans son intégralité. Alors, pour faire avancer les choses, plusieurs constructeurs et acteurs de la tech se sont associés pour dresser une feuille de route. Et, même, pourquoi pas, un nouveau standard.

JUMPWG ?

Les noms qui se cachent derrière ce projet sont loin d'être inconnus. Il s'agit de certains des plus grands noms de l'automobile, ainsi que d'acteurs réputés du secteur de la tech comme Apple, Google, Samsung, Xiaomi ou encore Qual-

comm. Ils soutiennent à l'origine deux consortiums : le Car Connectivity Consortium (CCC) au nom bien évocateur, et FiRa, qui veut changer le monde grâce aux technologies à bande ultra-large (ULB).

Tout ce beau monde a mis sur pied un groupe de travail, le Joint Ultra-wideband MAC PHY Working Group (ou JUMPWG). Sa mission sera d'assurer « l'interopérabilité et l'évolutivité » de la technologie ULB pour les clés numériques, et donc d'en encourager son adoption à grande échelle. C'est un certain Jinjing Jiang, ingénieur en systèmes sans fil chez Apple, qui aura la lourde tâche de diriger ces travaux. Une preuve supplémentaire que la fusion des mondes de la tech et de l'automobile est consommée ?

L'expertise d'Apple : une bonne nouvelle pour cette technologie ?

Comme le souligne Alysia Johnson, présidente du CCC, le principal défi du JUMPWG sera de créer un système efficace et plus sûr que ce que les constructeurs automobiles sont actuellement capables de proposer. Le

vol de voitures a évolué ces dernières années, et la protection de ces dernières est de plus en plus une question de cybersécurité.

La création d'une nouvelle norme fiable ne sera pas une tâche facile, surtout dans un secteur qui connaît des changements plus importants que d'habitude. Toutefois, l'industrie semble en bonne voie pour parvenir à des accords sur une multitude de questions, à l'instar de ce qui s'est passé récemment aux États-Unis avec les ports de charge des véhicules électriques.

D'autant plus que les technologies exploitées par Jiang et ses équipes sont déjà assez courantes et bien maîtrisées par le CCC. Ce dernier utilise, en effet, l'ULB, le NFC et le Bluetooth pour ses clés numériques, et l'expérience de l'ancien ingénieur d'Apple devrait apporter un savoir-faire acquis avec l'AirTag d'Apple. Reste à voir si les constructeurs automobiles seront séduits par les résultats, et si la technologie rassurera les automobilistes qui ont connu de nombreux déboires dans ce domaine ces dernières années.

JO 2024

Comment activer La cybersécurité en première ligne



Alors que les projecteurs du monde entier se tournent vers les Jeux Olympiques 2024, un défi majeur se profile : la sécurité des sites et des applications. Dans un paysage de plus en plus hostile et une augmentation des cyberattaques, les sites gouvernementaux, les URL des opérateurs de transports nationaux, et les grandes marques mondiales deviendront les cibles privilégiées des groupes criminels cherchant à tirer profit de la fréquentation online exceptionnelle que ces événements vont générer.

Brèves

LightOn dévoile Albert 2

Après une première version de son LLM, le français a lancé la seconde itération de son modèle open source. Sous l'appellation exacte Alfred-40B-1023, il apporte des améliorations par rapport à son prédécesseur. C'est le cas notamment de la réduction des hallucinations, c'est-à-dire des dérives dans les réponses apportées. Idem sur la capacité à ne pas savoir répondre, il est maintenant dans certains cas capable de dire « je ne sais pas ». A destination des entreprises, LightOn lance la fonction « Chat with Docs » pour la recherche documentaire en langage naturel.

Amazon licencie chez Alexa

Selon un mémo envoyé aux salariés, Amazon a décidé de supprimer des centaines de postes au sein de sa division Alexa (assistant à reconnaissance vocale). Dans le message, Daniel Rausch, vice-président d'Amazon en charge des activités Alexa et Fire TV, a expliqué que la société « réorientait certains de ses efforts pour mieux

s'aligner sur ses priorités business », notamment en se concentrant sur la création de capacités alimentées par l'intelligence artificielle générative. « Ces changements nous amènent à interrompre certaines initiatives, ce qui se traduit par des pertes de temps et d'argent ».

Toyota victime d'un ransomware

Le constructeur automobile et plus exactement sa division Financial Services Europe et Afrique a confirmé avoir détecté un accès non autorisé à certains de ses systèmes. En l'occurrence, le groupe derrière le ransomware Medusa a revendiqué cette intrusion et un vol de données. Sur son site vitrine, le gang réclame au constructeur japonais une rançon de 8 millions de dollars. Pour faire monter la pression, il a publié un échantillon des informations dérobées comprenant des documents financiers, des tableaux, des factures, des mots de passe de compte hachés, des identifiants et des mots de passe en clair, des contrats,...

Mots fléchés

Enroulement	↓	Irritant	↓	Début de liste	↓	Étriquée	↓	Jamais comme avant	↓	Chance	↓	Réalisée	↓
Situation		Laveur d'Amérique		Ovules		Possessif		Affluent du Rhin		Remarquable		Broderies	
	→		↓		↓		↓		↓				
Exceptionnel	→				Cacahuète	→						↓	
Comédien					Grosse fête								
	→				↓	Métal de bijoutier	→			Charge animale	→		
										Artère			
Lac des Pyrénées	→		Terminé	→				Apporté	→				
Affluent du Danube													
	→		Antimoine en cornue	→		Exorbitant	→					Aqueduc	Cheville
			Mât			Authentique							
Travailleur		Pharaon	↓	Ornement	→			Attache rapide	→			↓	↓
	→							Petit rapace					
							Astre	→					
Lycée	→			Donne la note	→		Criminelle	→					
Flânerie				Façon de rire			Arme rudimentaire						
	→			↓			↓			Ignorant	Petit morceau	→	Élargir
										↓			↓
Portique japonais	→					Fruit	→						
Rappel						Coeur de la peau							
	→			Irrité	→	↓					Engrais		Dieu de la mer
				Tueur									
Retira	→		↓	Abri de chasseur	→					↓	Révolte puérile	→	↓
Centre de recherches											Fibre synthétique		
	→			Joie débordante		Pierres d'aigle	→				↓		
				↓									
Tentative		Arrose Périgueux	→			Référence	→						
		Passe à Berlin				Nid de rapace							
	→	↓				Fleuve côtier	→		Vagabonder	→			
						Astuce							
Comprimée		Canari	→					Évolue dans l'eau	→				Partie de canon
		Blond d'été						Bouclier					
	→	↓						↓	Tantale	→		Héros de Spielberg	↓
									Étonnement				
Entrelacé	→						Victoire totale	→	↓			↓	
Attristée													
	→					Sites	→				Équerre	→	

Les ventes de véhicules commerciaux en hausse de 19,8%

Les ventes de véhicules commerciaux de la Chine ont augmenté de 19,8% sur un an, à environ 3,3 millions d'unités au cours des dix premiers mois de l'année 2023, d'après des données de l'industrie. C'est ainsi que les ventes de camions ont augmenté de 19,5% sur un an à 2,91 millions d'unités, selon l'Association chinoise des constructeurs automobiles. Quelque 389.000 autobus ont été vendus au cours de la même période, soit une hausse de 22,2% par rapport à la même période DE l'année précédente. Au cours de la période janvier-octobre, la Chine a exporté 616.000 véhicules commerciaux, soit une hausse de 28,3% en glissement annuel.(APS)



MINISTÈRE DU COMMERCE

Un nouveau DG pour le commerce extérieur

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a procédé hier à l'installation d'un nouveau directeur général du Commerce extérieur, en l'occurrence Omar Hlaili. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence du Monsieur le Secrétaire Général, Madame la Présidente du cabinet et les cadres de l'administration centrale. A cette occasion, le ministre a souligné le rôle extrêmement important de cette direction dans le renforcement des capacités nationales dans le domaine des exportations et la poursuite de l'augmentation de la part des exportations hors hydrocarbures, en accomplissement des obligations du Président de la République, conformément au la stratégie développée par le ministère pour atteindre tous les objectifs fixés. le ministre a instruit le nouveau directeur général a poursuivre le développement de cette direction, en s'appuyant sur la numérisation comme mécanisme de base, et en ouvrant les portes aux propositions des opérateurs économiques actifs dans le domaine et à la coopération avec les entreprises émergentes.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

12.415 martyrs et 32.500 blessés

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, dimanche, que le nombre des martyrs s'est élevé à 12.415 et celui des blessés à environ 32.500 depuis le début de l'agression sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, le 7 octobre dernier. « Sur 12.415 martyrs, 5 000 sont des enfants et 3 250 sont des femmes, alors que 690 sont des personnes âgées », a précisé la même source, faisant observer que « le décompte des victimes est désormais compliqué, compte tenu de l'interruption des services de communication ». Le ministère a, en outre, noté que « jusqu'au 15 novembre, plus de 4 000 Palestiniens sont toujours portés disparus, dont 2 000 enfants ». Il a fait savoir, dans le même contexte, que 205 personnels de santé et 36 de la protection civile sont tombés en martyrs. De même que plus de 215 agents de la santé ont été blessés. Il a ajouté que « plus de 60 ambulances ont été attaquées, dont 55 ont été endommagées et mises hors service ». Le ministère a indiqué, en outre, que « 26 des 35 hôpitaux de Ghaza et 52 des 72 cliniques de soins primaires, soit plus des deux tiers ont cessé de fonctionner en raison des dégâts causés par les bombardements ou le manque de carburant, et que les neuf hôpitaux restants fonctionnent partiellement ».

FORMATION PROFESSIONNELLE

Importance des clubs créatifs dans la découverte de talents

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a souligné, dimanche à Alger, l'importance des clubs créatifs dans la découverte de talents parmi des apprentis, en vue de les encourager à aller jusqu'au bout de leurs idées innovantes. Intervenant lors d'une rencontre sur le rôle des clubs créatifs tenue sous sa présidence, M. Merabi a fait état de plus de 900 clubs créés au niveau des établissements de formation dans plusieurs spécialités, l'objectif étant "de favoriser les idées créatives et la découverte de talents parmi les apprentis permettant aux diplômés du secteur la création de leurs projets afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat". Pour M. Merabi, ces clubs se veulent "un espace d'échange d'expériences permettant aux porteurs d'idées innovantes un échange d'expériences et l'organisation



de compétitions locales et nationales", annonçant l'adoption de "la stratégie des clubs créatifs dans la formation et l'enseignement professionnels a été adoptée". "La rencontre permet d'échanger les vues et les idées et aborder les différents aspects relatifs à ces clubs, passant en revue les principales mesures prises en matière d'accompagnement des stagiaires et des apprentis en termes d'innovation et de créativité, notamment à travers la création de ces clubs et la présentation de quelques success stories", a estimé le ministre. Une communication a été donnée à cette occasion en visioconférence, sur le rôle et les objectifs des clubs d'innovation et de créativité dans la formation professionnelle. La rencontre a vu également l'organisation de plusieurs workshops sur l'importance des nouvelles technologies dans ce domaine.

À CAUSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Kenya pourrait perdre jusqu'à 7,25% de son PIB d'ici 2050

L'institution financière internationale estime que l'impact négatif du dérèglement du climat pourrait être partiellement amorti par un taux de croissance annuel plus élevé et une transformation structurelle de l'économie. Le Kenya pourrait perdre jusqu'à 7,25% de son produit intérieur brut d'ici 2050 s'il ne prend pas des mesures énergiques pour s'adapter au changement climatique et atténuer ses effets néfastes sur l'économie, estime la Banque mondiale dans un rapport publié vendredi 17 novembre. « D'ici 2050, l'inaction face au changement climatique pourrait entraîner une baisse du PIB réel allant 3,61% à 7,25% » a souligné l'institution, indiquant cepen-

dant que l'impact du dérèglement du climat sur la première économie d'Afrique de l'Est pourrait être partiellement amorti par un taux de croissance annuel plus élevé et une transformation structurelle de l'économie. Intitulé « Kenya Country Climate and Development Report », le document précise dans ce cadre que la réduction du PIB résultant du changement climatique pourrait être limitée à entre 2,78% et 5,3% si le pays parvient à réaliser une croissance économique moyenne de 7,5% par an jusqu'en 2050, conformément aux objectifs du gouvernement. Notant que le Kenya produit 90% de ses besoins en électricité à partir de sources

renouvelables comme les puits géothermiques et les centrales hydroélectriques. La Banque mondiale recommande aux autorités d'augmenter leurs investissements dans la gestion des ressources en eau, l'agriculture, les transports et la numérisation de l'économie, afin de réduire l'impact du changement climatique sur l'activité économique. À l'instar d'autres États de la Corne de l'Afrique, le Kenya souffre depuis quelques années des effets du réchauffement climatique. Ce pays au climat équatorial est frappé par une vague de sécheresse prolongée, alors que 5 saisons des pluies consécutives ont vu des précipitations plus faibles que la normale.

ÉTATS-UNIS

Les conventions collectives avec les trois constructeurs auto sont ratifiées

Les accords de principe négociés avec les trois grands constructeurs automobiles américains Ford, Stellantis et General Motors ont été ratifiés par leurs employés syndiqués à l'UAW, qui a mené une grève inédite de plus de six semaines, a indiqué samedi à l'AFP une source syndicale. «Les trois sont ratifiés», a simplement fait savoir cette source, au sujet de ces ac-

cords conclus par chaque constructeur avec le syndicat United Auto Workers. Selon les données publiées jeudi sur le site du syndicat, environ 55% du personnel rémunéré à l'heure chez General Motors a donné son feu vert à ce contrat qui doit s'appliquer pendant les quatre prochaines années. Les employés syndiqués de Ford et de Stellantis ont donc désormais fait de même avec

67,4% de votes favorables chez le premier et 66,8% chez le second, d'après les données figurant samedi sur le site du syndicat. Stellantis, propriétaire notamment des marques Jeep et Chrysler, a confirmé cette ratification dans un communiqué. «Avec les négociations désormais officiellement derrière nous, nous allons concentrer toute notre attention sur la mise en œuvre de

notre plan stratégique 'Dare forward 2030' et sur la fourniture à nos clients des produits et des technologies de haute qualité qu'ils souhaitent et attendent», a commenté Mark Stewart, directeur opérationnel du groupe, cité dans le communiqué. Contactés par l'AFP, le syndicat et Ford n'ont pas réagi dans l'immédiat.